



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018 - 2019



Clémence Gaillot, Recherche-action 2018-2019

Bertrand Folléa, responsable de la Chaire
 Auréline Doreau, chef de projet
 Mégane Millet-Lacombe, chargée de mission
 Béatrice Julien-Labruyère, responsable du Post-master «Paysage et transition(s)»

Partenaires

Juin 2019



▼ Odile Marcel, Gilles
Clement et Alain Nadai
lors de la table ronde
du colloque du 11 juillet
2018



▼ Audience lors du
colloque du 11 juillet
2018



▲ Jeu Paysage Destination TEPOS avec les étudiants du nouveau Post-master

SOMMAIRE

4 LA CHAIRE PAYSAGE ET ÉNERGIE

5 INTRODUCTION

7 FORMATION

7	Post-master « Paysage et transition(s) »
10	Ateliers pédagogiques régionaux
15	Cours
16	Workshops
18	Travaux personnels
19	Video
20	OFF
22	Autres formations
23	Voyage d'étude en Angleterre

27 RECHERCHE

27	Axes de recherche
28	Soutien de thèses
32	Études de Recherche-action
34	Analyse croisée des études RTE/ENSP
35	Groupe de travail méthodologique de recherche-action sur l'accompagnement des territoires
35	Module de paysage en extension au jeu «Destination TEPOS»
36	Colloque de la Chaire
38	Stage « outil de spatialisation de la transition énergétique »
38	Programme de recherche Lignes Créatives

39 CRÉATION

40 PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

40	Vidéos
40	Interventions et conférences
43	Publications
49	Fiches résumés
50	Suivi de séminaires et colloques
50	Rencontres de partenaires potentiels pour la chaire

51 ANNEXES

LA CHAIRE PAYSAGE ET ÉNERGIE

Comment adapter notre cadre et nos modes de vie à l'occasion des mutations qu'appelle la transition énergétique et écologique ? Comment les décider et les désirer, et non pas les subir ? Comment les dessiner, et non pas les cacher ? Comment les sites et réseaux de production, de transport ou de distribution des énergies participent-ils d'un projet de transition heureuse et volontaire ? Comment les aménagements conçus dans l'efficacité et la sobriété redonnent-ils du sens à notre environnement quotidien ? Par la démarche de projet, le paysage n'est plus considéré comme une conséquence fortuite des transformations en cours, mais comme une cause commune. Au lieu d'aborder la question de façon séparée des autres et à l'aval des opérations en se demandant « comment ne pas trop le toucher », il est abordé de façon pro-active, positive, participative et intégratrice. Mettre en œuvre la transition énergétique, souvent complexe, par la démarche de projet de paysage, c'est aussi rendre possible l'implication réelle des habitants à l'élaboration du projet. Les élus, les habitants, les associations, ne sont plus positionnés en réaction, mais en action.

Groupe d'étudiants et d'encadrants en voyage d'étude en Angleterre, face aux panneaux photovoltaïques flottants de la société Lightsource BP

Tel est l'esprit dans lequel travaille la Chaire Paysage et énergie, créée à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles en avril 2015. Elle y développe quatre missions : la formation, la recherche, la création et la diffusion de la connaissance, sur la transition énergétique et le paysage. Les actions de la Chaire prennent des formes multiples : ateliers pédagogiques opérationnels ou prospectifs répondant à des commandes réelles, ateliers de recherche-action, cours, conférences, workshops interdisciplinaires, mémoires d'études, thèses de doctorat, voyages d'études, rédaction d'articles, publication d'ouvrages, performances.



INTRODUCTION

SEPT BALISES SUR LE CHEMIN DE LA CAPITALISATION

Cette quatrième année d'existence a marqué une nette évolution des missions et contenus de la Chaire Paysage et énergie. Après trois ans d'expérimentations et d'explorations tous azimuts, notamment par la tenue de dix-sept Ateliers pédagogiques régionaux dans toute la France, sur des sujets variés et avec des maîtres d'ouvrage diverses, un temps de capitalisation s'est engagé. Au moins sept signaux forts ont balisé le nouveau chemin dans lequel la chaire s'est engagée cette année :

LA PUBLICATION DU HORS-SERIE DE LA REVUE URBANISME « LES NOUVEAUX PAYSAGES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE »

Sorti en juin 2018, financé par le MTES et RTE, ce numéro de 74 pages a été concocté par la chaire et ses partenaires en lien avec les journalistes de la revue. Il rassemble les contributions de chercheurs, de professeurs, d'élus et de praticiens énergéticiens et paysagistes. Il fait état de travaux de la chaire et de réflexions sur la place du paysage et de la démarche paysagère dans le processus de la transition énergétique.

LE COLLOQUE DU 11 JUILLET 2018 « LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE PAR LE PAYSAGE ? »

Organisé par la chaire avec le soutien du MTES, de RTE, de l'ADEME, de l'IHEDATE, du SER et de la FEE, il a constitué un moment-anniversaire fort de la chaire. Sa réussite s'est vue au remplissage du grand auditorium du MTES, à la Tour Séquoia de la Défense (200 participants), rassemblant experts énergéticiens, acteurs des territoires et paysagistes. Une captation vidéo complète de la journée a été réalisée par RTE et mise en ligne (notamment sur le site de l'ENSP).. Les actes de ce colloque seront publiés dans les prochaines semaines et distribués aux participants pour en garder la mémoire et alimenter les suites. Le numéro Hors-série de la revue Urbanisme a pu être largement distribué à la faveur du colloque.

L'ACCUEIL DE LA PREMIÈRE PROMOTION DU POST-MASTER « PAYSAGE ET TRANSITION(S) » LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce nouveau Post-master ouvert à l'ENSP, destiné principalement aux paysagistes diplômés, a été conçu par la chaire et l'ENSP. Il est dirigé par Béatrice Julien-Labruyère. Il offre le cadre pour un approfondissement ou une spécialisation sur le paysage et la transition énergétique. C'est principalement dans ce cadre que la mission «Formation» de la chaire s'est opérée cette année. Elle a pris la forme d'Ateliers pédagogiques régionaux, formule privilégiée des premières années d'existence de la chaire, mais aussi d'une diversification avec : des cours, dont plusieurs ont été dispensés par les partenaires de la chaire, des workshops, des conférences, des visites, un voyage d'étude (qui s'est tenu cette année en Angleterre) et des travaux personnels. Huit étudiants ont constitué cette première promotion expérimentale.

L'ARRIVÉE DE NOS NOUVEAUX PARTENAIRES ADEME ET BORALEX

Annoncée au colloque du 11 juillet, elle s'est concrétisée par la signature des conventions :

- convention ENSP/BORALEX le 04 décembre 2018, avec BORALEX comme partenaire associé ; la signature, moment convivial, s'est déroulée dans les nouveaux locaux parisiens de BORALEX, à la faveur de leur inauguration ;
- convention quadripartite ENSP/MTES/RTE/ADEME le 03 décembre 2018, marquant à la fois le renouvellement des engagements de RTE et du Ministère et l'engagement de l'ADEME comme nouveau partenaire principal.

C'est grâce à ce renforcement de la chaire que le chemin de la capitalisation s'est ouvert.

L'EMBAUCHE DE MÉGANE MILLET-LACOMBE

Chargée de mission à la Chaire Paysage et énergie. Effective depuis le 28 janvier 2019, Mégane rejoint la petite équipe pour l'épauler dans ses différentes tâches d'organisation, de suivi et de communication. Paysagiste DEP, elle a effectué en 2017-2018 une recherche-action pour la chaire avec RTE, consacrée aux dispositifs expérimentaux de stockage des Enr et à leur inscription dans le paysage.

LA PUBLICATION D'UN PLUS GRAND NOMBRE D'ARTICLES

Progressivement, la chaire est davantage sollicitée pour la rédaction d'articles qui s'ajoute aux interventions et conférences, signe d'une consolidation progressive de la réflexion sur paysage et énergie. On trouvera le détail de ces productions dans les pages qui suivent.

LE LANCEMENT DE TROIS OUVRAGES

Sollicitée en particulier par l'ADEME et le MTES, la chaire a engagé depuis le début de l'année la réalisation de trois ouvrages :

- Un livre sur l'histoire des paysages de l'énergie. Son objectif est de montrer les liens historiques étroits qui lient l'évolution des énergies au façonnage du paysage.
- Un guide méthodologique sur la transition énergétique dans le paysage. Il s'appuiera en particulier sur les expériences vécues ces dernières années par la chaire et par ses partenaires.
- Un outil de spatialisation des chiffres de l'énergie. A vocation pédagogique, il devra permettre de faciliter la visualisation spatiale des chiffres de l'énergie, prélude à leur mise en paysage.

Toute cette dynamique est liée à la constance des engagements de l'École et de ses partenaires en faveur de la chaire. Le renouvellement du partenariat de RTE et du Ministère de la transition écologique et solidaire, et l'arrivée de l'ADEME et de BORALEX à nos côtés, sont les signaux les plus lumineux de ce cheminement de la chaire vers une maturation de ses productions, au service de ces biens communs indéfectiblement liés que sont le paysage et l'énergie. Que chacun soit ici chaleureusement remercié pour cette belle année écoulée.

Bertrand Folléa
Responsable de la Chaire Paysage et énergie.



FORMATION

POST-MASTER « PAYSAGE ET TRANSITION(S) »

Cette première année de postmaster a été expérimentale. Pour la première fois en France, elle a permis de former huit paysagistes au projet de transition énergétique et paysagère, sous des formes d'enseignement multiples. Sur la base de cette expérience, les années qui viennent vont permettre de redéployer ces contenus d'enseignement vers des cibles plus précises :

- *dans un master ou postmaster destiné à des jeunes diplômés d'horizons plus variés souhaitant se former à ces questions sous format interdisciplinaire (ingénieurs, géographes, écologues, architectes, urbanistes, ...)* ;
- *dans le cursus d'enseignement général de l'ENSP permettant d'obtenir le diplôme d'état de paysagiste concepteur ;*
- *dans une « couveuse » formant et accompagnant les jeunes paysagistes concepteurs diplômés autour de commandes réelles centrées sur les transitions ;*
- *dans un cursus de formation continue destiné aux professionnels du paysage et de l'énergie en activité.*

Le Post-master « Paysage et transition(s) » de l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles-Marseille a accueilli sa première promotion en septembre 2018. Il propose aux paysagistes diplômés français et internationaux un dispositif de formation de haut niveau, axé sur l'évolution des pratiques de projet de paysage nécessaires à la conceptualisation et à la mise en œuvre de projets de paysage dans un contexte de « transition » ou de projets de « transition par le paysage ».

Les étudiants expérimentent avec des partenaires extérieurs, et à partir des réalités de terrain, de nouvelles réponses aux enjeux de transition au sein d'Ateliers pédagogiques régionaux (APR) ; des séminaires réunissent sous forme de cours, de conférences et de tables rondes un large panel d'experts de différents horizons ; une série de formats « workshops » et « OFF » ponctuent l'année afin de permettre aux étudiants de travailler en groupes tout en s'immergeant dans des problématiques territoriales sur un temps court ; un travail personnel de posture de concepteur des transitions est présenté en fin d'année sous forme d'une exposition collective.

Bénéficiant des meilleurs appuis professionnels, opérationnels et scientifiques de la chaire Paysage et Énergie, la première année dédiée à la transition énergétique a été construite dans l'objectif de mobiliser un corpus de connaissance sur les filières énergétiques et leur ancrage territoriale.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Dans sa pratique du projet de paysage, le paysagiste concepteur exerce un art de la transformation qui s'ancre sur une reconnaissance des valeurs, des ressources et des perceptions d'un territoire. Confrontés aux métamorphoses profondes de l'activité humaine et les changements climatiques, les paysagistes concepteurs se saisissent de nouvelles problématiques pour accompagner les transitions à l'œuvre dans leurs pratiques.

Le Post-master propose d'explorer la connaissance des évolutions technologiques, scientifiques, culturelles des acteurs liés à la transition afin d'approfondir les savoirs et savoirs faire, mobilisés par le paysagiste concepteur. Les nouvelles compétences acquises doivent permettre de se positionner de manière innovante sur ces thématiques et réflexions contemporaines, comme acteur-clé des transitions opérant par le projet de paysage.

CIBLES

La formation est ouverte aux paysagistes diplômés ainsi qu'à toute profession impliquée dans une dynamique de transformation par le paysage, capables de se positionner au sein d'une équipe pluridisciplinaire. L'ENSP recherche des profils de professionnels engagés dans la recherche du passage d'un état d'exploitation sans frein des ressources à une gestion protectrice, inventive et économe des richesses naturelles, répondant à la prise de conscience grandissante de la responsabilité de chacun en matière d'aménagement.

- Cible 01 : Paysagistes d'État (Diplôme d'État de Paysagiste - DEP valant grade de Master)
- Cible 02 : Titulaires de masters universitaires ou d'un diplôme équivalent portant sur les enjeux de paysage où faisant état d'une expérience dans la conception de projets par le paysage
- Cible 03 : Paysagistes diplômés à l'étranger (diplômes reconnus par l'International



Federation of Landscape Architects - IFLA Europe ou Monde)

- Cible 04 : autres profils riches d'une expertise dans l'un ou plusieurs domaines des transitions. Ces candidats seront recrutés à la discrétion de l'ENSP.

PRINCIPES D'ORGANISATION, DÉROULÉ DE L'ANNÉE

La formation d'une durée totale de 82 jours (492 heures de formation) se déroule sur une année universitaire, de mi-septembre à fin juin.

L'organisation hebdomadaire permet, le cas échéant, l'exercice d'une activité à mi-temps : les cours, séminaires et ateliers ont lieu les jeudi, vendredi, samedi et parfois le dimanche.

Les ateliers et séminaires nécessitent des déplacements sur site.

Après la présentation générale du Post-master, des questions soulevées par les « transitions », les élèves réalisent une performance artistique collective.

Des groupes de deux à trois étudiants expérimentent avec des partenaires extérieurs de nouvelles réponses à des problématiques dans des Ateliers pédagogiques régionaux (APR). L'autonomie, l'échange de pratique de projet et l'expérimentation caractérisent la pédagogie de ces travaux. Les résultats sont débattus et présentés aux partenaires. Ces ateliers se déroulent sur l'année de formation et se clôturent par un bilan en plénière.

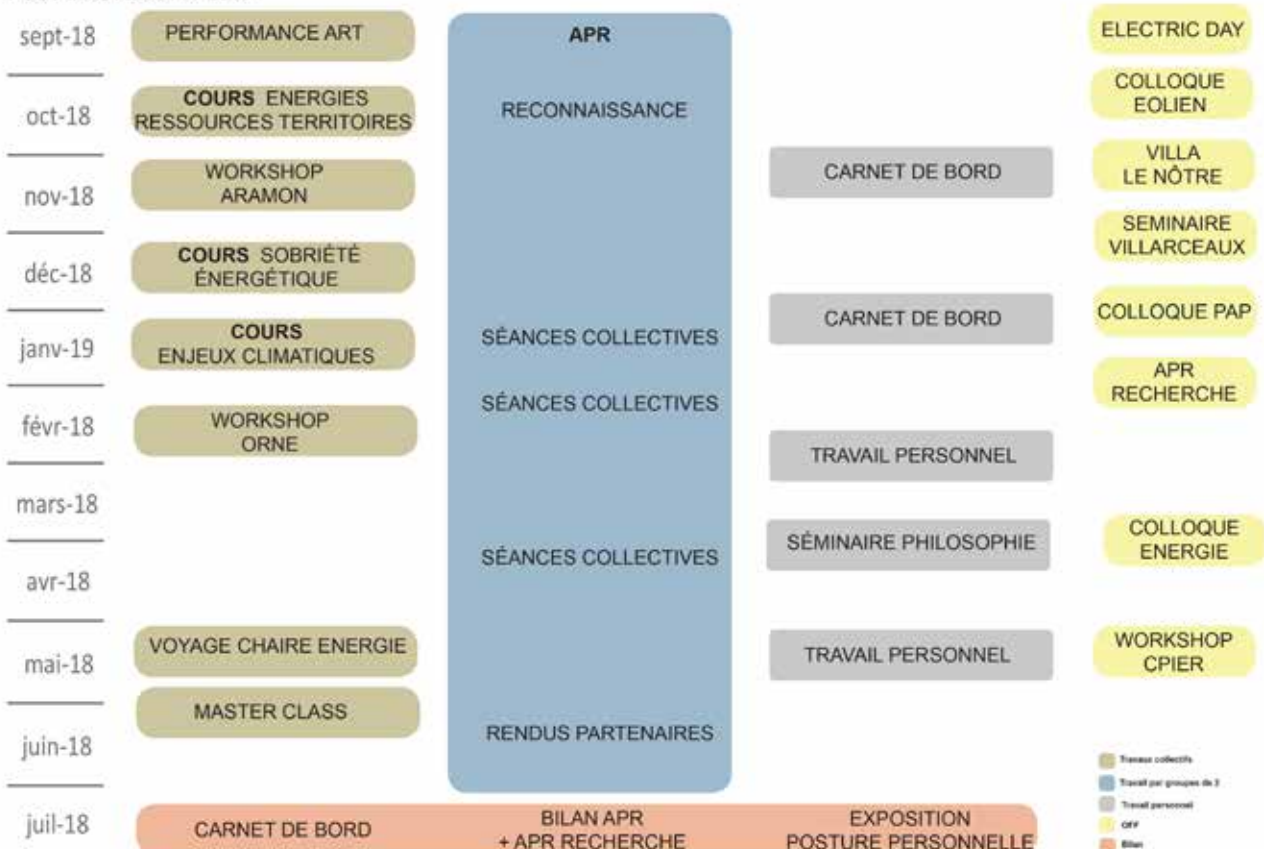
Des séminaires spécifiques réunissent des experts dans une large palette de disciplines mobilisées par les transitions, offrant un élargissement du champ de réflexion sur la transition. Deux workshops de quatre jours complètent le travail d'atelier en ouvrant des espaces d'innovation et de réflexion pour la pratique du projet.

Chaque promotion bénéficie de l'apport d'un grand témoin, dont les travaux et le positionnement permettent d'ouvrir le champ des réflexions sur les problématiques du Post-master. Le grand témoin encadre une « master class ».

Les modules « OFF » permettent à la promotion de participer aux activités annuelles de l'ENSP et des partenaires des transitions (workshops, colloques, événements). Ils ponctuent l'année et proposent des rencontres et expérimentations sur des formats courts intensifs.

Le travail personnel est conçu comme une pause réflexive sur l'année permettant à chacun d'élaborer son positionnement au regard du programme et des problématiques

POST MASTER 2018-2019



■ Travaux collectifs
■ Travail par groupes de 2
■ Travail personnel
■ OFF
■ Bilan



rencontrées au cours de la formation. Ce temps d'approfondissement sur la pratique du projet est préparé tout au long de l'année par la constitution d'un carnet de bord. Le travail personnel donne lieu à une restitution finale sous forme d'exposition collective.

DIPLÔME

Le diplôme Post-master de l'ENSP est un certificat de spécialité Paysage et transition(s). Diplôme de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille, il est délivré aux étudiants ayant suivi l'ensemble des séquences et réussi aux évaluations.

Le projet d'établissement ambitieux après trois ans d'exercice, de répondre au label de qualité de « MASTERE SPECIALISE® », marque collective enregistrée et déposée à l'INPI, propriété de la Conférence des grandes écoles, octroyé à une formation de 12 mois délivrant un diplôme d'établissement de niveau I Post-master (Bac+6).

ATELIERS PÉDAGOGIQUES RÉGIONAUX

L'APR permet de se situer au cœur des problématiques professionnelles et d'identifier les réalités d'un terrain (physiques, biologiques, sociales, culturelles). Par binômes, les étudiants agissent en toute autonomie et sont missionnés pour répondre à une commande formulée par les partenaires de l'ENSP tout en établissant un dialogue et des débats sur les problématiques et enjeux paysagers du futur en rapport avec le sujet proposé.

Chaque groupe est encadré par un professionnel et réalise sa mission en lien direct avec le partenaire. Des séances collectives en présence des encadrants ponctuent l'année et le rendu final pédagogique a lieu à Versailles.

Les ateliers commencent en octobre et se terminent en juillet. Une période de six mois d'octobre à mars est dédiée à la réponse à la commande formulée par le partenaire. Les mois d'avril, mai et juin sont dédiés à la formulation d'un approfondissement personnel des étudiants sur la thématique de l'APR. Les rendus ont lieu fin juin auprès du partenaire et début juillet à l'ENSP.

Quatre ateliers ont été réalisés en 2018-2019.



APR PETR - ORIENTATIONS PAYSAGÈRES POUR LE PETR. - « LE DÉTROIT DU HAUT ROUERGUE: UN RÉCIT D'HABITATS POLYMORPHES »

Étudiants : Chloé Savalle et Alice Labouré
 Référents PETR : Jean-François Albespy et Aurore Margot
 Encadrant paysagiste : François-Xavier Mousquet

▲
 L'imaginaire du lieu :
 La coulée bocagère de
 la vallée de l'Aveyron

Commande :

Le territoire du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du Haut Rouergue s'étend au nord-est du département de l'Aveyron et au nord de la région Occitanie sur une surface d'environ 1 386 km², regroupant deux communautés de communes (38 communes): la communauté de communes Comtal Lot Truyère et Causse à l'Aubrac. Il couvre la partie nord de la zone d'emploi de Rodez autour du bassin de vie d'Espalion. L'ensemble du territoire se situe au sein du Massif Central et à équidistance de trois grandes villes : Toulouse, Montpellier et Clermont-Ferrand. Il est organisé autour de quatre vallées : le Lot d'est en ouest, la Truyère au nord-ouest, l'Aveyron au sud du PETR et le Dourdou en partie centrale. Le PETR a pour mission d'élaborer un projet de territoire et de définir une ambition fondatrice. Il traduira la nécessité de se fixer un cap commun pour mettre en cohérence l'action du territoire.

Proposition:

L'étude des qualités spatiales et de la diversité géologique et morphologique du territoire a permis de définir de grandes entités paysagères comme autant de milieux-mondes au fonctionnement singulier; des entités formées sur des temps géologiques dans un bassin d'accumulation à l'image d'un grand détroit qui décrit la cohésion des milieux et des socles morphologiques entre eux. Cette diversité des espaces a engendré une complémentarité forte entre les différentes pratiques et manières d'habiter le territoire. Pourtant aujourd'hui, comme d'autres espaces ruraux, le paysage du Haut Rouergue est marqué par plusieurs phénomènes ou influences extérieures qui engendrent des pratiques et des types d'espaces différents. Une des questions les plus sensibles se pose ainsi: Pourquoi habiter là? Autour de cette question, il s'agit à travers une démarche trans-scalaire croisant la rencontre des acteurs (nommés aussi «bergers-ressources»), l'arpentage du terrain, l'exploration des cartes et autres documents écrits, de proposer un ensemble de préconisations et d'orientations sur les différentes manières d'habiter le territoire dessiné par le PETR. L'APR développe une approche diversifiée et adaptée aux morphologies et typologies d'espaces présents, proposant différentes pistes de réflexion comme celle de la matière, un potentiel pour penser l'évolution de projets agricoles et de nouvelles techniques autour du bâti (rencontre bois et pierre calcaire...).

▼
 Maquette des entités
 paysagères du détroit
 du Haut-Rouergue





APR RTE - INSERTION DU POSTE ÉLECTRIQUE DE ROMAINVILLE : « LE TRANSFORM(AC)TEUR DE ROMAINVILLE »

Étudiants : Paule Hautefort et Etienne Malliet

Référents RTE : Laurent Auchet et Philippe Chazal

Encadrantes paysagistes : Florence Mercier et Béatrice Julien-Labryère

Commande :

Le poste RTE de Romainville est situé entre le Canal de l'Ourcq et le coteau nord du plateau de Romainville. Il fait partie de la Ceinture d'Hercule, une interconnexion à haute tension (225kV) par câbles souterrains des groupes de productions de la région parisienne. Réalisé entre 1922 et 1930, il s'agit du premier réseau souterrain à haute tension de France. Ce poste alimente l'Est parisien et la ville de Paris. Aujourd'hui, RTE s'apprête à moderniser le câblage entre le site de Romainville et le site Rosny-sous-Bois, lieu de transition entre les liaisons aériennes et souterraines. L'environnement du poste étant en pleine mutation, ces travaux coïncident avec l'aménagement d'une nouvelle ZAC. Situé dans un environnement autrefois exclusivement industriel, le poste se retrouvera intégré à l'extrémité un vaste programme mixant bureaux, commerces, logements et institutions artistiques. Quel rôle, quelle forme et quelles fonctions doit-on donner au poste Rte de Romainville dans un contexte urbain renouvelé et un contexte sociétal de transition écologique et énergétique ?

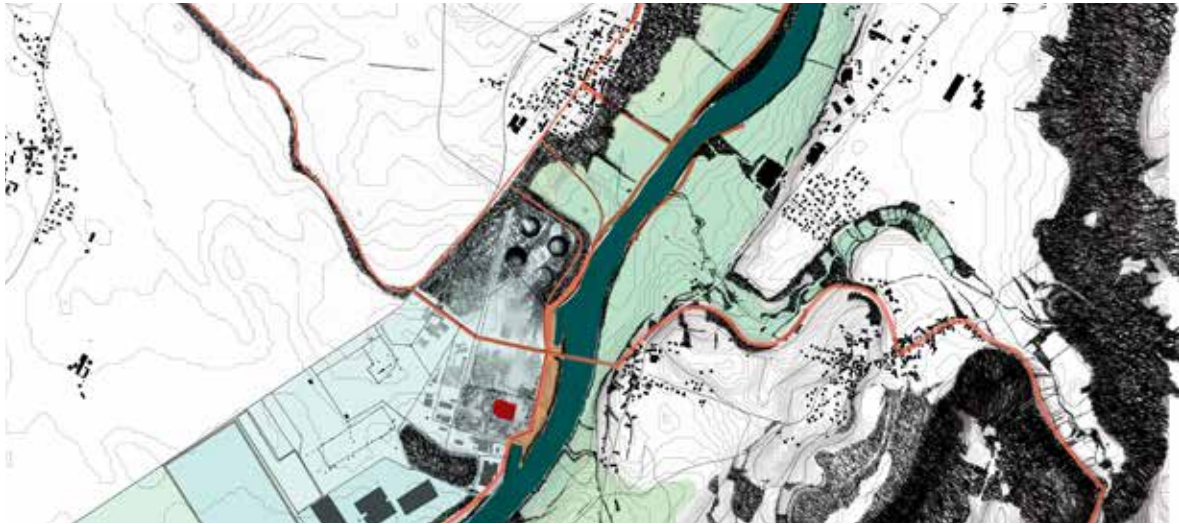
Proposition :

L'atelier a introduit l'électricité au cœur de la ville dense par une double approche d'échelles spatiales, celle du poste RTE dans son site urbain (actuel et en devenir) et dans la géo-histoire du site. L'atelier illustre l'histoire de l'électricité dans ses rapports de dépendance à la ville au travers de cartographies des réseaux situant les connexions électriques radioconcentriques régionales. Les élèves ont positionné le transformateur RTE dans un territoire en renouvellement urbain profond autour d'un concept « d'ententes fertiles » entre acteurs. Trois thématiques et objectifs de projet communs à tous les acteurs ont émergés. (1) Le concept de « dissémination » positionnant le poste comme une infrastructure de dissémination des valeurs écologiques en matière

Vue de l'accostage de la péniche bergerie au droit du Port de Pantin.



de biodiversité et de sobriété énergétique, portant sur une réflexion sur la végétalisation et sur un éclairage indicateur des consommations d'énergies; (2) l'idée de créer des « communs de déambulation ludique » par la création d'une placette et d'un terre sportifs permettant d'appréhender la puissance du corps (en Watts) le long de circulations douces; et une troisième vision (3) prospective visant à installer une dynamique de « pastoralisme urbain » dans le prolongement de la politique actuelle en matière d'agriculture urbaine menée par la mairie de Romainville sur son territoire.



APR EDF - DÉMANTÈLEMENT DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DU BUGEY : « DE LA MISE EN RUINES A LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE »

Étudiantes : Fanny Jaouen et Clémence Mathieu
Référents EDF : Aurélie Malgontier-Perruelle et Laurence Poussel
Encadrant paysagiste : Claude Chazelle

▲
 Horizon 2090, à l'échelle du site :
 démantèlement du réacteur de Bugey I :
 Ruines et vestiges

Commande :

Implanté sur la commune de Saint-Vulbas (dans l'Ain), le site occupe une superficie de 100 hectares sur la rive droite du Rhône, à une quarantaine de kilomètres de Lyon. La centrale du Bugey est dotée de 4 unités de 900 MW chacune, mises en service en 1978. Sur le même site, EDF déconstruit une unité de production de la filière UNGG (uranium naturel graphite gaz), mise en service en 1972 et arrêtée en 1994. La centrale du Bugey produit, en moyenne, chaque année l'équivalent de 40 % de la consommation en énergie de la région Rhône-Alpes et figure parmi les premiers employeurs du département de l'Ain.

Le démantèlement du réacteur est en cours depuis 20 ans et les travaux s'échelonnent jusqu'en 2080, date potentielle de fin de la phase de déconstruction du bâtiment réacteur. Le déclassement de la filière nucléaire est un sujet d'étude prospectif pour travailler la démarche de paysage. L'atelier vise à apporter des réponses sur les diverses modifications de la centrale sur l'impact paysager et la compréhension du site et de son activité.

Proposition :

La première étape de l'APR a consisté à comprendre les enjeux du lourd sujet qu'est celui du démantèlement d'une centrale nucléaire. La complexité des technologies de démantèlement et la conscience du temps long a poussé les jeunes paysagistes à imaginer « La mise en ruine de la centrale » où encore la « mise en vestige » comme une stratégie paysagère pour penser le retour du site au territoire à long terme. Prenant le contre-pied du « retour à l'herbe » projeté par les acteurs du nucléaires il y a 20 ans ((pour une échelle temporelle à 100 ans)), cette approche vise à conserver les objets énergétiques comme des sculptures territoriales, témoignages d'une époque, faisant signes dans un territoire en transition. En parallèle de ces évolutions à l'échelle du site, l'Apr projette une transition territoriale à l'horizon 2030. Ce territoire de plaine à proximité de la métropole Lyonnaise, considéré à l'époque de la construction de la centrale comme une « zone blanche », est apparu au fil des analyses comme un site « rempli » d'une géo-histoire très riche. C'est en s'appuyant sur les structures naturelles, morpho-géographiques et végétales ainsi que sur les structures anthropiques, archéologiques et contemporaines (habitat, activités, agriculture, etc.) que le sujet de démantèlement-vestige générateur d'un nouveau paysage vivant a pu émerger, partant de l'identité profonde des Lieux comme support de projet.

▼
 Les tas, les trous et le belvédère : mise en scène de la ruine du nucléaire dans un paysage en transition





APR BORALEX - INSERTION DE LA CENTRALE SOLAIRE DE MAZAGRAN (VAR) : VERS UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE DE TERRITOIRE »



Carte des paysages du site de Mazagran et de ses alentours

Étudiants : Coline Durand et Gautier Descours

Référents BORALEX : Chantal Oudin et Frédéric Gosselin

Encadrante paysagiste : Claire Laubie

Commande :

Le projet photovoltaïque de BORALEX sur le site du plateau de Mazagran en Provence verte, près de la ville de Brignoles, fait partie des plus grandes installations solaires au sol projetées en France. L'aménagement envisagé de l'espace permet de valoriser, par l'installation de panneaux photovoltaïques au sol, des terrains précédemment artificialisés (l'emprise du site est en partie une friche d'un ancien parcours automobile). Une puissance installée de 120 MWc est prévue, ce qui correspond à une consommation électrique annuelle d'environ 60 000 habitants. La mise en service du projet est prévue pour 2022. L'objet de la commande de l'APR est triple : imaginer l'aménagement d'une centrale solaire dans son contexte paysager et notamment sur les abords du site, identifier la question environnementale liée à ce projet d'installation et enfin, porter une vision des potentialités d'intégration de cette nouvelle activité productive dans le paysage local.

Proposition :

L'idée de cet atelier régional est de réaliser la bascule entre un projet solaire technique et un projet plus global de territoire. Par l'étude fine des paysages du domaine de Mazagran et de ses alentours, et grâce à la réalisation d'une carte des paysages, plusieurs enjeux articulant patrimoine et environnement ont pu être relevés. L'un des objectifs est de conserver certains points d'accroche au paysage aujourd'hui peu visibles, témoignant de pratiques agricoles ici abandonnées (terrasses, vergers) ou de préserver et mettre en valeur les éléments historiques (ruines de cabanons, bastide) ou les ambiances spécifiques au lieu (vues lointaines, sentiers). Par ailleurs, le projet de paysage permet dans ce contexte d'envisager la transformation de l'agriculture, la manière d'habiter et de pratiquer le territoire (dépendance à la voiture, étalement urbain), tout en favorisant un équilibre naturel fragile empreint d'une dynamique d'érosion des sols. Le dessin de la centrale solaire est l'occasion d'harmoniser ces divers enjeux en prenant en compte

les particularités du territoire et du site. Le projet prend appui sur le territoire, et le territoire peut également prendre appui sur le projet de Boralex, en le considérant comme levier de réalisation d'un projet de territoire. Trois échelles pour dessiner le projet sont retenues : l'échelle du plateau de Mazagran, l'échelle du territoire de Vins-sur-Caramy et Cabasse, et enfin, l'échelle du temps, avec des propositions sur le long terme.

Plan masse projet





COURS

SÉMINAIRE « ÉNERGIES, RESSOURCES ET TERRITOIRES – ÉTAT DES LIEUX, POLITIQUES PUBLIQUES, CONTROVERSES - » (DU 25/10 AU 27/10 2018)

Ce séminaire du Post-master, sur la base d'une analyse critique historique de la place réservée aux énergies dans le paysage, permet de développer les connaissances relatives aux ENR, la conscience de l'importance et de la nature des enjeux énergétiques et la découverte d'expériences innovantes. Qu'est-ce que l'énergie ? A partir de quelles ressources et selon quelles conditions les territoires développent-ils des productions énergétiques ? Quels enjeux sont relatifs aux réseaux électriques ? Quelles représentations des réseaux existent à travers l'histoire de l'architecture ? Quelles seraient les conditions d'une acceptabilité sociale et paysagère du développement des énergies renouvelables ? Comment les inscrire dans la réalité du territoire vécu, en lien avec les autres enjeux de l'aménagement ? Quel rôle peut jouer le paysagiste concepteur en faveur d'une inscription créative des énergies renouvelables dans les cadres et les modes de vie des habitants ?

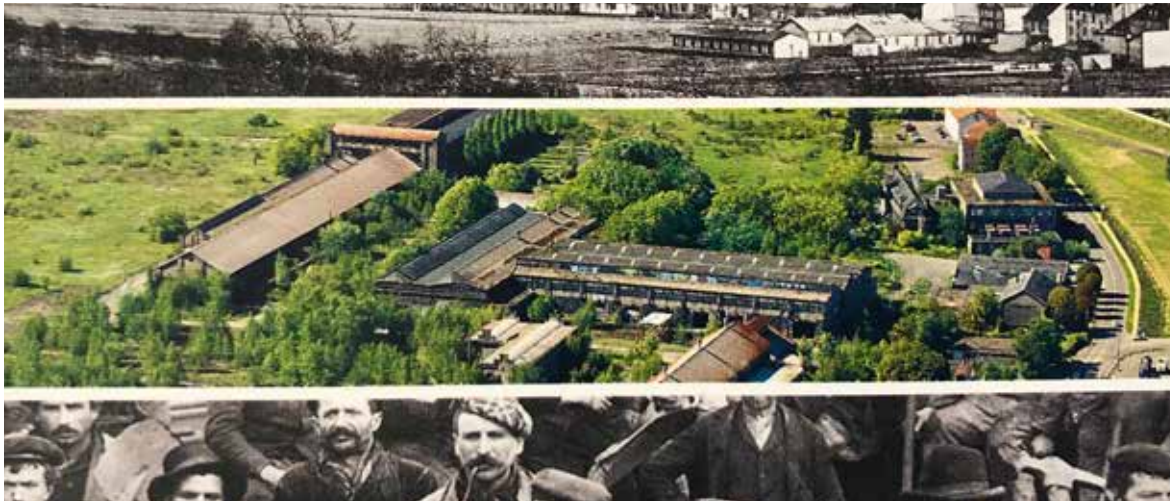
SÉMINAIRE « SOBRIÉTÉ DES PAYSAGES ÉNERGÉTIQUES » (DU 20/12 AU 27/12 2018)

Les scénarios de la transition énergétique appellent à une division par deux d'ici 2050 de nos consommations actuelles en énergies. Cette sobriété radicale demande une transformation profonde de nos modes et de nos cadres de vie collectifs. Le séminaire du Post-master apporte des éclairages sur cet enjeu, en bénéficiant des réflexions et expériences d'acteurs engagés dans la transition, et en traversant les échelles, du macro-territoire au micro-trottoir.

Comment recomposer le paysage sur la base du principe de sobriété ? Jusqu'à quel point la sobriété est-elle susceptible de redessiner le territoire en tissant de nouveaux liens entre habitat, activités, équipements, espaces publics, formes urbaines, productions alimentaire et énergétique, mobilités ? Jusqu'à quel point peut-elle recomposer le tissu social par l'implication des habitants dans la transformation voulue et non subie de leur environnement ? Comment le paysagiste concepteur peut-il participer à rendre cette sobriété acceptable, heureuse et de son temps ? Jusqu'à quel point peut-elle être source d'inspiration, guide et moteur de la démarche de projet de paysage ?

SÉMINAIRE « CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DES REPRÉSENTATIONS PAYSAGÈRES » (DU 24/01 AU 25/01 2018)

Une série d'interventions traitent des interactions entre les bouleversements climatiques de l'anthropocène, les transformations afférentes des paysages et les nécessaires renversements philosophiques, conceptuels et intellectuels de nos représentations de notre vie sur Terre. Des philosophes, climatologues, artistes ou des neuropsychologues permettent de prendre du recul sur les transitions psychiques et climatiques.



WORKSHOPS

WORKSHOP ORNE - INSTALLATION *IN SITU* SUR L'ANCIEN SITE DE SIDÉRURGIE DES PORTES DE L'ORNE : « AVENIR ÉNERGÉTIQUE DES PORTES DE L'ORNE »

Groupe de travail : Clémence Mathieu, Chloé Savalle, Alice Labouré, Etienne Malliet, Gautier Descours, Paule Hautefort, Fanny Jahouen

Référents ORNE : CCPOM et EPFL

Encadrantes paysagistes : Claire Alliod et Béatrice Julien-Labruyère

Film : Sophie Blainvillain, vidéaste du Post-master

Site, problématique et programme du workshop :

Le projet de redéploiement économique et urbain de friches Industrielles dans la vallée sidérurgique et minière de l'Orne fait l'objet d'une restauration paysagère ambitieuse en termes de reconnaissance du patrimoine industriel, programmation urbaine et recherches sur la pollution des sols. Des élus convaincus se sont engagés à ouvrir le site des Portes de l'Orne au renouveau vers un projet de redéploiement économique et urbain. La communauté de commune du Pays Orne-Moselle, et l'EPFL, Établissement Public Foncier de Lorraine, y ont engagé de nombreux projets de maîtrise foncière, d'études et de travaux.

L'objectif du workshop a été d'étudier sur une durée de trois jours (21-22-23 février), la mutation profonde d'un des plus grands gisements ferrifères au monde, fortement marqué par le déclin de la sidérurgie, en s'immergeant dans ses problématiques territoriales sur un temps court. Cette expérimentation de voyage / diagnostics / installation *in situ* a donné lieu à un échange prospectif entre élus et paysagistes sur le devenir de la Vallée des Portes de l'Orne en transition par le paysage pour : comprendre hier ; voir aujourd'hui et imaginer demain. Une restitution collective sous forme d'un petit film illustrant le regard des paysagistes sur le passage de la post industrie au projet de territoire au travers du prisme de la transition énergétique a été réalisée.

Déroulement :

Le Workshop de 24 h *in situ* dans la friche du futur cœur des Portes de l'Orne a donné lieu à un parcours ponctué de marquages oranges apposés sur des objets trouvés sur place, pour évoquer les futurs chantiers, et ainsi rassembler le passé, le présent et futur lors d'une installation éphémère. Le rendu du workshop s'est déroulé autour d'un parcours scénarisé et commenté par 3 acteurs : le paysagiste (Clémence Mathieu), l'écologue (Gautier Descours) et l'habitant (Paule Hautefort) à la rencontre de 4 éléments porteurs de projets d'avenir pour le site : l'eau (Fanny Jaouen), le bouleau (Chloé Savalle), le sol (Etienne Malliet), le fer (Alice Labouré).

Les performeurs ont illustré : l'EAU, qui rêve de retrouver l'ampleur de la vallée, et être intégrée plus largement dans les futures programmations par des installations pérennes où encore légères et ludiques ; une jeune génération de BOULEAUX qui a pris racine depuis que le site est en friche, et nous propose d'utiliser sa présence pour accompagner le projet architectural ; le FER qui rêve de voir revenir la vie dans les bâtiments rénovés, le co-working des activités sportives et espaces publics et pourquoi pas une centrale solaire sur les toits et des lieux de production agricole hors sol ; le SOL, qui clame qu'il est la plus grande faiblesse du site et nous dit qu'il pourrait devenir une force (laboratoire de plantes dépolluantes GIFSI, jardins pollués et de dépollution, recyclage des terres...).



Extrait de la carte
des paysages
d'Aramon,
illustration issue du
travail des étudiants
Mines-paris Tech et
de l'ENSP.

▲ **WORKSHOP ARAMON - RECONVERSION D'UN ANCIEN SITE DE PRODUCTION THERMIQUE : « DU PETROLE AU MIX ÉNERGÉTIQUE »**

Groupe de travail : Post-master ENSP et école d'ingénieur des Mines Paris Tech
Référént MIG : Philippe Blanc

Encadrants : Joris Masafont, Béatrice Julien-Labruyère, Auréline Doreau

Site :

Aramon est un village situé dans le Gard, à la frontière entre l'Occitanie et la région PACA proche d'Avignon. En 1977, EDF a mis en service près du village d'Aramon une centrale thermique au fioul de grande capacité avec une puissance nominale de 1400 MW. Cette centrale a été fermée en 2016 (pour des raisons à la fois économiques et environnementales) et est actuellement en cours de démantèlement. Cinq cuves de stockage de fioul la salle des machines et la chaufferie cheminée de plus de 250 mètres, observable de très loin dans la région. La centrale se situe aux bords du Rhône ; elle est entourée d'espaces agricoles marqués par des haies d'arbres orientées Est-Ouest pour protéger les cultures des forts vents de mistral soufflant dans la vallée du Rhône.

Résultat workshop :

La co-construction entre paysagistes et ingénieurs d'un avenir durable pour le site d'Aramon a permis d'envisager l'implantation d'énergies renouvelables, en lien avec des perspectives de développement territorial local. De fait, le territoire est sous contrat de transition écologique proposé par le MTES.

Hybridation à
partir du solaire
photovoltaïque,
illustration issue du
travail des étudiants
Mines-paris Tech et
de l'ENSP.





Exemples de Parc
et forêts pouvant
accueillir des
Bergeries et/ou
couvert hivernal
arboré

▲ TRAVAUX PERSONNELS

Encadré par : **Beatrice Julien-Labruyère et Odile Marcelle**

Le travail personnel de fin d'année attendu est une formulation des questionnements de recherche, scientifique ou artistique, émergeant dans son propre positionnement de paysagiste concepteur face aux transitions. Chaque élève a construit tout au long de l'année un carnet de bord pour inciter le concepteur à identifier les apports des séminaires et des ateliers vers une posture personnelle. Allégorie, projet, perspectives opérationnelles, théories, le rendu est libre et doit aboutir à une approche pertinente et originale de projet liée aux problématiques de transition.

La tenue du journal a été l'occasion de rencontres permettant de formuler des hypothèses de recherche et d'expérimentations à partir de l'expérience de l'atelier professionnel APR et des modules. Chaque élève s'est positionné.

PHOTOGRAPHER LES TRANSITIONS : d'après son travail photographique, Gautier Descours a souhaité mettre en perspective les sites visités dans l'année Post-master dans une continuité des travaux menés par le collectif Paysages de l'après-pétrole lors de l'exposition « Des paysages pour demain, 15 expériences pour construire les transitions ».

SURFACE SOUFACE : Fanny Jaouen interroge l'empreinte archéologique des objets de l'énergie et aborde la notion « d'empreintes archéologiques fertiles » pour demain. Son travail personnel vient en continuité des réflexions menées lors de l'APR sur le démantèlement de la Centrale du Bugey sur ce qu'elle nomme « l'archéologie du trop présent » dans notre monde guidé par la technologie et l'empreinte spatiale débordante des objets de l'énergie.

TRANS-HUMUS TRANS-HUMANUS : Paule Hautefort, fascinée par la question animale et la psychologie humaine se questionne sur le fait que la prise de conscience de la condition animale et notre interrelation avec l'animal peut accompagner l'homme dans sa transition. A partir de son site d'APR, elle envisage la métropole comme un véritable espace de pastoralisme et dessine la transhumance du mouton sur le territoire d'Est Ensemble, bergerie péniche, placettes abreuvoirs, parcs urbains pastoraux.

MIETTES : Coline Durand a choisi de travailler son projet personnel à partir de son univers de conceptrice. Ses dessins de l'année ont été déposés dans son carnet de bord comme une accumulation de regards critiques sur la transition énergétique. Elle distingue à travers ce titre des « Miettes » spatiales / polluantes et fertiles.

POUR UNE URBANITÉ AUTO-GENERATRICE : Etienne Maliet a élaboré son carnet de bord à partir du salon Electric Days en s'appuyant sur le document « La preuve par 9 » qui révèle la diversité des actions engagées par le groupe EDF pour la transition énergétique. Le faussaire réalisé propose au groupe de gagner en simplicité, en efficacité

et accompagner les changements nécessaires à notre société. A partir de son « faussaire des 9 » il développe une ligne politique disruptive pour EDF. Sa démonstration explore l'échelle de l'immeuble haussmannien comme support d'expérience de possibles, de mises en pratiques de sobriété énergétique et de coopérations entre vie collective urbaine et terres agricoles régionales. Des propositions concrètes seront présentées pour répondre aux problématiques du métabolisme urbain, de la ville intelligente, de la performance énergétique, et proposer par là un rapport plus symbiotique entre la ville et son milieu.

MACHINE MONDE MACHINE SITE : Chloé Savalle fait le lien entre sa visite de la centrale nucléaire de Tricastin et de l'exposition « Capitale agricole » présentée au Pavillon de l'Arsenal cet année. La machine monde ordonne tout un territoire et déterritorialise les humains, la machine site est déployée à échelle humaine et participe à la mise en sobriété des territoires.

LES ÉNERGIES DES LUCIOLES : Clémence Mathieu, fascinée par ses lectures de Bruno Latour et Donna Haraway, s'est emparée de la fiction tout au long de l'année. Dans le module ART et au sein de l'APR, elle a apprécié le récit des acteurs et concevoir la mise en ruine de la centrale nucléaire à 100 ans. Elle poursuit ce travail personnel sur l'élaboration de 3 fictions à partir de la thématique des « Lucioles ». La luciole, petit vers luisant si fragile représente pour elle trois enjeux : l'énergie humaine collective ; l'énergie humaine individuelle ; l'énergie des autres, les non-humains.

ÉNERGIE HOMME ET MILIEUX : Alice Labouré a glané tout au long de l'année un glossaire de mots en lien avec les transitions et des références historiques et mythologiques sur les liens entre l'homme, l'énergie et les milieux. A partir de l'imaginaire des mots, elle développe 5 critiques de la relation entre l'homme / milieu / énergie et met en perspective ce trio sur son site d'APR en Aveyron à partir des thèmes : se déplacer, travailler, habiter.

VIDEO

Une vidéo « Teaser » du Post-master a été réalisée en Décembre et un petit film retraçant le Workshop Orne a été réalisé en Mars par Sophie Blainvillain, scénariste et Béatrice Julien-Labruyère.

OFF

ELECTRIC DAYS

L'équipe Post-master a participé au colloque EDF organisé en octobre à la Grande Halle de la Villette. Les étudiants ont pu s'emparer des propositions techniques, environnementales, sociales, économiques proposées par EDF. Rencontre avec un robot, déploiement de véhicules électriques, réflexions sur l'autonomie électrique des quartiers avec des promoteurs, visite virtuelle d'une centrale nucléaire ... Ce salon a permis de lancer des sujets de débat tout au long de l'année et orienter le travail personnel de fin d'année d'un élève.

COLLOQUE ÉOLIEN

Les élèves travaillant avec BORALEX ont participé aux débats de la 9^{ème} édition du Colloque National Éolien « France Énergie Éolienne » au sein de l'atelier « paysage et biodiversité » organisés par la Commission environnement de FEE. Événement majeur de la filière de l'éolienne en France, ce colloque a été une clé d'entrée pour comprendre les multiples enjeux et paradoxes liés à l'implantation d'éoliennes en France. De l'énergie « Eole » à l'aménagement du territoire, le chemin est long pour « y croire » et les débats sont houleux en termes de réglementation. Mais lorsque l'on pense paysage, territorialisation, objets adaptés à des logiques de site et de consommation, un autre récit s'invente.

EXPOSITION CONTAMINATIONS

Les élèves ont été invités à découvrir le travail du photographe Samuel Bollendorff et des journalistes du « Monde » qui ont enquêté sur 7 ravages irréversibles liés à l'activité humaine.

Les photographies décrivent des territoires souillés à jamais où des hommes, des femmes des enfants continuent de vivre au péril de leur santé. Anniston aux États-Unis, Dzerjinsk en Russie, Fort Chipewyan au Canada, Regencia au Brésil, Fukushima au Japon, « la Terre des feux », à côté de Naples, jusqu'au milieu du Pacifique, pollué par des milliards de tonnes de microplastiques : autant de zones devenues impropres au développement humain.

SÉMINAIRE AGROPAYSAGE DE VILLARCEAUX

Le Centre d'Ecodéveloppement de Villarceaux, rassemble des étudiants de l'ENSP et de l'ENSAIA chaque année autour de la dimension spatiale d'un projet agricole. La thématique de la transition énergétique à l'échelle du PNR du Vexin Français a été mise en perspective cette année sur 3 exploitations agricoles dont la Bergerie de Villarceaux. Comment concevoir des paysages agricoles à énergie positive ? Comment favoriser l'émergence d'une expertise d'aménagement adaptée aux territoires ruraux ? Le dialogue entre agronomes et paysagistes est un levier pour explorer l'idée d'une agriculture par le projet de paysage et les outils de conception.



COLLOQUE DU COLLECTIF PAYSAGES DE L'APRÈS-PÉTROLE

L'équipe Post-master a participé au colloque du collectif Paysages de l'après-pétrole à Loos en Gohelle.



RENCONTRE AVEC GILLES CLÉMENT

L'année Post-master a été introduite par la rencontre avec Gilles Clément lors du premier travail collectif artistique. Ce moment d'échange avec le « sage » a été plutôt un démarrage « pas sage » ! Gilles Clément, passeur du concept de « jardin planétaire » assume ses idées tout haut : « la compensation est une arnaque ... la mise en réseau de toute l'énergie est un problème ... ».

Notre laboratoire de pensée collective s'est lancé avec une belle énergie et l'envie de travailler sur cette formule que Gilles Clément nous a transmise en fin de séance : « trouvez des formules de remise en vie de la terre ».

RENCONTRE AVEC MICHEL DESVIGNE

L'année Post-master a été clôturée par une conférence de Michel Desvigne en présence de la climatologue Nathalie de Noblet. Il nous a transmis ses fondamentaux et retracé son parcours depuis ses premiers pas de pensionnaire à la Villa Médicis. Durant sa résidence, il a beaucoup dessiné pour comprendre les mécanismes de la nature qui donnent forme encore aujourd'hui à chacun de ses projets comme des organismes vivants. Il se nomme « explorateur » et nous dit que voyager en permanence « aide à voir » même si voyager en avion reste un problème crucial.

AUTRES FORMATIONS

FORMATION À L'ENVIRONNEMENT CHEZ RTE

Fort de sa première intervention l'année dernière, la chaire contribue désormais régulièrement à la formation interne de 3,5 jours nommée 'Impacts Environnementaux des Activités de RTE : Identification et Maîtrise ', proposée aux métiers de RTE relatifs au conseil, aux services et appuis autour du réseau électrique. Une initiation sur la thématique du paysage, de la prise en compte du paysage en lien avec les activités de RTE, de la démarche paysagère est proposée en 2h30. Cette année, la formation s'est enrichie d'un jeu de rôle permettant aux participants de mettre en œuvre une démarche de paysage avec les acteurs du territoire de Cubnezais (33), accueillant une station de conversion. Trois sessions de formation ont eu lieu : les 20 novembre 2018, 21 janvier 2019 et 14 mai 2019.

FORMATION ABO WIND

La chaire a été sollicitée pour animer un volet du séminaire d'entreprise de Abo Wind, le 16 mai 2019 à Saint-Sylvestre-sur-Lot (47). Cette formation d'1h30 a permis de dialoguer avec l'un des acteurs de la filière (regroupant ce jour 100 personnes) sur l'inscription dynamique de l'éolien dans les paysages français.

FORMATION DEP 3

La chaire a animé avec Roberta Pistoni et Auréline Doreau un atelier microclimat « Transition énergétique et paysage : apports méthodologiques à la croisée des ambitions » à l'intention de la formation des DEP 3 (Le DEP3 est la dernière année d'étude pour l'obtention du Diplôme d'État de Paysagiste - équivalent master) le 21 mars 2019. Vingt étudiants ont été sensibilisés à la thématique

VOYAGE D'ÉTUDE EN ANGLETERRE

La chaire a organisé un voyage d'étude en Angleterre du 29 mai au 2 juin 2019. Un «carnet de voyage» fera l'objet d'une édition en juillet.

Le voyage d'étude a mené les étudiants de Post-master, Joris Masafont et les quatre accompagnants de la Chaire pendant cinq jours, au sud de l'Angleterre, entre Londres et Totnes. Il a permis d'aborder un ensemble de thématiques dans le contexte anglais et à travers plusieurs échelles. Les projets divers ont permis le partage de connaissances sur les spécificités de planification spatiales et projets opérationnels.

Plusieurs témoignages, initiatives et les visites ont permis de mieux comprendre la transition engagée en Grande Bretagne.



◀ Visite guidée du quartier de Bed Zed, par l'agence Biorégional. Voyage d'étude 2019.

PROGRAMME DU VOYAGE D'ÉTUDE

Jour 1 : Mercredi 29 mai

11:00 - 12:30 Visite du Quartier BedZed avec Bioregional
Jonny Wilkinson, Responsable Marketing et Design

14:30-18:30 Visite avec Repowering London des *energy gardens*, du projet photovoltaïque de Brixton et du community center.
Agamemnon Otero, Co fondateur et Chef de projet

Jour 2 : Jeudi 30 mai

9:30-10:30 Visite de Lightsource BP et explication du projet photovoltaïque flottant de Walton-on-Thames

11:00-13:00 Visite et explication de l'urbanisme et de l'architecture du Tate Modern
Richard Thomas, guide

14:00 - 15:00 Explication du plan énergétique de Londres
Alex Hobley, Project Manager, DEEP Environment

16:00-17:00 (trajet en train) Présentation de thèse sur le paysage de transition énergétique en PACA
Joris Masafont, Paysagiste concepteur

Jour 3 : Vendredi 31 mai

Présentation du futur projet de quartier écologique à Totnes
Nicola Lang, écologue, Chef de projet chez Transition Town Totnes

10:00-13:00 Visite des initiatives de transitions à Totnes avec Futurbounds
Hal Gilmore, chargé de projet, Futurbounds

13:00-14:00 Repas a la cantine Kitchen Table, repas local et projet porté par Transition Town Totnes

14:00-17:00 Visite des espaces publics et du barrage hydraulique de Totnes

Jour 5 : Samedi 1er juin

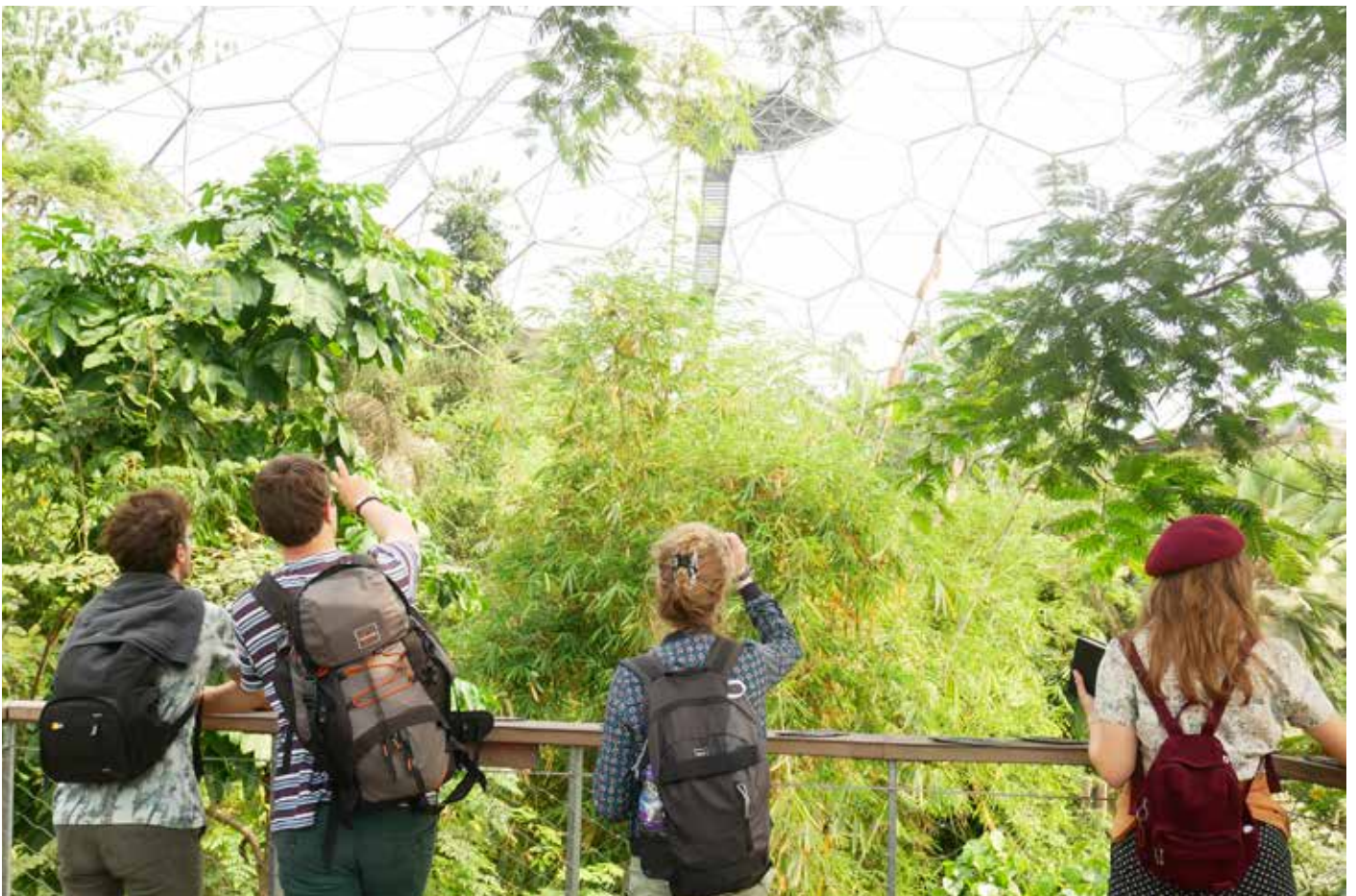
9:30-12:00 Visite de l'Eden project

Jour 6 : Dimanche 2 juin

9:30-11:00 Visite du Tate Britain,
Juliana Rojas Navarro, paysagiste



Étudiants durant les différentes visites. Voyage d'étude 2018 ▲



Visite des biomes de l'Eden project. Voyage d'étude 2018. ▲



◀ Vue de la Tamise depuis le Tate museum. Voyage d'étude 2019.



◀ Visite des friches ferroviaires transformées en energy gardens à Londres. Voyage d'étude 2019.

RECHERCHE

AXES DE RECHERCHE

Quatre axes de recherche liant paysage et énergie sont définis. Ils ont vocation à être discutés en comité de pilotage et conseil scientifique, et à se préciser au fil des années.

1. Les paysages de l'énergie dans leur réalité sensible

- Les paysages de production énergétique : mutation, reconversions, adaptations, transformations.
- Exemples : prolongation de vie des centrales ou équipements énergétiques (Grand carénage d'EDF), reconversions, nouvelles appropriations des équipements ou des sites (canaux, barrages hydroélectriques, anciennes centrales thermiques, parcs à cendres,...),
- Les paysages de transport et de distribution de l'énergie (lignes, postes, ...) : inscription dans le paysage, création de nouveaux paysages, politiques et articulation des échelles, synergies avec les enjeux écologiques ou d'aménagement du territoire, ...
- Les paysages d'énergie nouvelle ou renouvelable : inscription dans le paysage, création de nouveaux paysages, politiques et articulation des échelles, synergies avec les enjeux d'aménagement du territoire, ...
- Les paysages énergétiques agricoles et forestiers : agroécologie/agroforesterie, adaptation des pratiques culturelles, nouvelles cultures énergétiques, méthaniseurs, ...

2. Les paysages de la sobriété énergétique

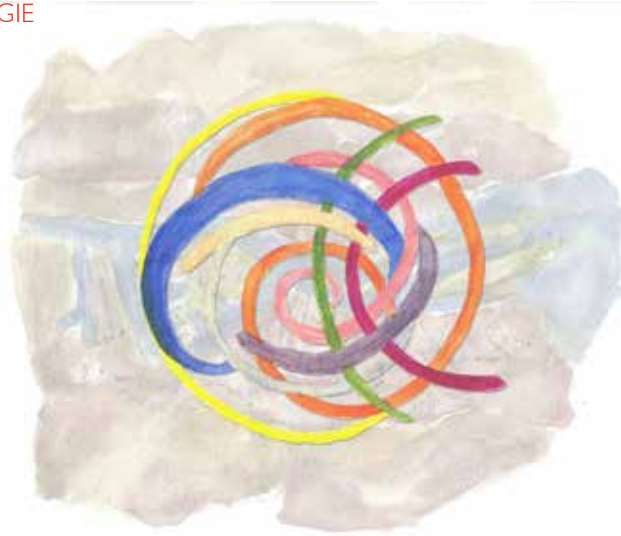
- L'architecture (pour mémoire) - bioclimatique, BBC, BEP, matériaux biosourcés, ...
- Les espaces publics et jardins (adaptation des conceptions et des techniques)
- L'urbanisme opérationnel, les formes urbaines (éco-quartiers et éco-cités, urbanisme des courtes distances, mixités, ...)
- Les démarches et labels : éco-quartiers, éco-cités, approches environnementales de l'urbanisme, ...
- Les paysages circulaires : économie circulaire, métabolisme urbain et territorial, écologie industrielle, cradle to cradle, agriculture urbaine, circuits courts, ...

3. Les paysages de l'énergie dans leurs représentations

- Les perceptions/représentations des paysages énergétiques : évolutions, enseignements de l'histoire
- La lecture et la caractérisation des paysages sous le prisme de l'énergie et leurs formes d'expression (atlas de paysage, ...)
- La participation, la concertation et la médiation sur paysage et énergie : méthodes et enseignements
- Les usages et appropriations des paysages de l'énergie

4. Les politiques paysage et énergie

- Les politiques publiques paysage/énergie et leurs instruments : Politique du paysage et énergie/ Politique énergétique et paysage. (TEPOS/TEPCV, plans de paysage énergétique, ...)
- La prospective paysagère et énergétique et ses enseignements : dessiner les paysages de l'adaptation au changement climatique, dessiner les paysages de l'après-pétrole, dessiner le scénario négaWatt, le scénario Afterres 2050, ...



*Métabolisme
urbain, Roberta
Pistoni*

▲ SOUTIEN DE THÈSES

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE THÈSE / I

Roberta PISTONI

Directeur de thèse : Patrick MOQUAY

Co-directeur de thèse : Sven STREMKKE

Titre de la thèse : **Aménagement du territoire et transition énergétique : devenir du paysage en France et aux Pays-Bas. Concepts, pratiques, recommandations**

La chaire soutient la thèse de doctorat de Roberta Pistoni, actuellement en dernière année et dont le titre est : « Aménagement du territoire et transition énergétique : devenir du paysage en France et aux Pays-Bas. Concepts, pratiques, recommandations » (2015-2019).

La recherche s'inscrit dans le débat actuel sur la transition énergétique (TE), en prenant comme point de départ que celle-ci génère aussi une transition paysagère. De tout temps, gestion de l'énergie et aménagement de l'espace ont entretenu une relation forte, la première ayant fatalement un impact sur le second. La période que nous vivons ne fait pas exception et la TE nécessite d'aménager les villes et territoires en fonction d'objectifs d'économie d'énergie et de production d'énergies renouvelables. La thèse vise à explorer des approches de l'aménagement et du paysage prônant une gestion, un usage et une production raisonnés de l'énergie, à travers l'analyse de projet de territoires engagés dans la TE. Le cadre d'étude s'appuie sur différents concepts tels que métabolisme territorial, économie circulaire, cradle-to-cradle. À travers une critique du fonctionnement linéaire de notre société, ils peuvent informer des choix et des stratégies visant à une meilleure soutenabilité énergétique.

Une comparaison entre France et Pays-Bas, nations engagées dans la TE et ayant chacune une longue tradition en architecture du paysage, permet d'enquêter la manière dont paysage et aménagement du territoire sont pris en compte et quelles stratégies et synergies de gestion énergétique sont développées, tout en remettant l'analyse en perspective. La pratique et contribution des paysagistes concepteurs sont également explorées.

Tirant les enseignements et conclusions des études de cas observés la recherche vise à promouvoir des pratiques de projet, donner des préconisations de méthode voire des outils d'aménagement pour le développement d'une TE du point de vue du paysage et de l'aménagement de l'espace.

PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNELLES (2018-2019) :

Colloques et séminaires :

Pistoni Roberta, « Le rôle du paysage dans la transition énergétique : expérience d'un territoire aux Pays-Bas »

Séminaire doctorale GT "Villes et énergie" Labex Futurs Urbains, Université Paris Est, 12 avril 2019.

Pistoni Roberta, « Paysage et transition énergétique au prisme du métabolisme territorial : aménagements en France et aux Pays-Bas », colloque "Infrastructures, écologie et paysage, sociétés et territoires », Journée jeunes chercheur.e.s organisée par AgroParisTech – Paris I – ITTECOP, Paris, 24 janvier 2019.

Pisoni Roberta, « Renewable energy and sustainable planning and design. From technological choices to landscape project », colloque PECSRL - European Landscapes for Quality of Life?, Clermont-Ferrand et Mende, 3-9 septembre 2018.

Articles :

Pistoni Roberta, Stremke Sven, (article soumis), "Practices in transition - How Dutch landscape architects contribute to energy transition", Landschap.

Didactique :

Pistoni Roberta, Doreau Auréline, microclimat « Transition énergétique et paysage : apports méthodologiques à la croisée des ambitions », DEP 3, 21 mars 2019.

Intervention « Transition énergétique et démarches de projet », Post-master paysage et transition(s), 20 décembre 2018.

Intervention « Transition énergétique : entre ingénierie et projet de paysage », Workshop Aramon (ENSP/Mines), 12 novembre 2018.

Co-encadrement « Séminaire agropaysage 2018 7ème édition. Stratégies énergétiques territoriales et paysagères vers des paysages agricoles à énergie positive », co-organisé par CEV, ENSP, ENSAIA, 7-12 octobre 2018 Bergerie de Villarceaux.

Divers :

Lauréate de l'appel à candidature de la Caisse des Dépôts pour soutenir la recherche et l'innovation architecturale et paysagère en France, année 2018.

Projet de thèse sélectionné pour l'exposition « Paysage des possibles » organisé par la CDC dans le cadre de la Biennale d'architecture e de paysage d'Ile de France, 3-21 mai 2019 ENSP-Versailles.



Joris Masafont,
DPLG 3, stage PNR
des Préalpes d'Azur,
ENSP 2017

▲ RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE THÈSE /2

Joris MASAFONT

Directeur de thèse : Patrick MOQUAY

Co-directeur de thèse : Philippe BLANC

Titre de la thèse : **Développement du projet de paysage énergétique pour une prise en compte des ressources territoriales et leurs utilisations multifonctionnelles dans les documents d'urbanisme.**

Cette thèse implique pour la première fois le LAREP, laboratoire de recherche en projet de paysage de l'École Nationale Supérieure de paysage de Versailles-Marseille (ENSP), et MINES de ParisTech avec le Centre OIE (Observation, Impacts, Énergie). Dans le cadre de cette récente collaboration, nous cherchons à croiser les approches des ingénieurs et des paysagistes/urbanistes à travers l'évaluation de la capacité des territoires à évoluer et à accueillir des installations énergétiques renouvelables (ENR). Inscrite dans la continuité d'un master recherche en urbanisme I et d'un diplôme (ENSP), cette recherche prendra appui sur l'étude, la comparaison et la mise en place de deux contrats de transition énergétique (CTE) répartis sur les territoires du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur et le Pays de Grasse, ainsi que sur une partie de la vallée du Rhône autour d'Avignon côté Gard.

Cette recherche participera à combler les manques de la littérature scientifique en ce qui concerne l'étude des paysages de l'énergie et du design des énergies renouvelables à travers la conception de nouveaux paysages et leurs traductions dans les documents d'urbanisme. Cela passera par la conception de méthodes et d'outils interdisciplinaires multiscalaires, dans l'intention d'aider les acteurs des territoires publics et privés à bâtir un socle commun de connaissances sur le développement de projet de paysage énergétique facilitant la TEE (Transition Énergétique et Écologique) des territoires.

Cette thèse se propose de montrer les articulations entre les approches énergétiques et paysagères dans l'amorce d'un projet de territoire fondé sur le développement des énergies renouvelables et la mutualisation des ressources locales. Elle se propose également de faire une comparaison en France et à l'étranger des recherches, initiatives et outils d'aménagement du territoire croisant approches énergétiques et paysagères.

PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNELLES (2018-2019) :**Publication grand public :**

PNR des Préalpes d'Azur : Publication d'une plaquette grand public, Énergies renouvelables : Quels paysages en transition dans les Préalpes d'Azur ?, 2018, 12 p.

Guide de la FNCCR (Services publics en réseaux) : Contribution à la réalisation du guide intitulé « urbanisme, énergie et planification : intégrer l'énergie dans l'urbanisme et la planification territoriale » visant à faire le lien entre la compétence urbanisme, la logique d'aménagement du territoire et l'énergie notamment issue de sources renouvelables dans un périmètre donné. (2019)

Revue professionnelle à comité de lecture :

ANTHOS : Publication dans la revue à comité de relecture professionnelle suisse de référence bilingue français / allemand) Agriculture et nourriture « l'agrivoltaïsme comme outil d'urbanisme pour reconquérir les paysages agricoles ». Co-écrit avec Christian de Carné Carnavalet et Jean-Pierre Clarac. (2018)

Scientifiques :

Espaces et sociétés : Élaboration d'une proposition de texte pour répondre à l'appel à articles de cette revue de géographie « Les nouveaux territoires de l'énergie » (Septembre 2019)

ÉTUDES DE RECHERCHE-ACTION

L'exercice de « recherche-action » proposé par la chaire auprès de jeunes professionnels, accompagnés par des professionnels paysagistes aguerris, s'est poursuivi cette année, à diverses échelles, sur des infrastructures et des projets de territoires variés et dans différents lieux en France. Une nouvelle étape consiste à capitaliser les résultats de ces recherche-action. Selon le souhait de RTE, les enseignements des recherche-action spécifiques aux infrastructures de transport électrique, croisés avec ceux des APR, permettent d'envisager une transformation des pratiques industrielles de RTE en prenant en compte la démarche paysagère.

EDF CHINON « ÉTUDE D'INSERTION PAYSAGÈRE ET PROJET D'AMÉNAGEMENT DU DÉMONSTRATEUR INDUSTRIEL DE CHINON A2 »

Chargée de mission : Manon Cadoux

Accompagnant : Philippe Hilaire

De septembre 2018 à janvier 2019, Manon Cadoux a travaillé sur les infrastructures énergétiques en bord de Loire, en étudiant d'abord Belleville puis Chinon, où la transformation des sites nucléaires fait émerger la volonté de création d'un démonstrateur industriel de démantèlement à Chinon. Le projet de paysage porte ici sur l'inscription paysagère de ce démonstrateur dans un périmètre de zone tampon du classement UNESCO. Les réponses sur site de l'étude

paysagère ont permis de calibrer la préservation de végétaux déjà présents sur site, de tirer parti de l'environnement patrimonial et industriel pour mettre en scène ce démonstrateur industriel.



▲ Manon Cadoux,
Recherche-action
2018-2019

EDF LAC DE LA CRÉGUT « PENSER L'AVENIR PAYSAGER DU PLATEAU DE L'ARTENSE AU REGARD DE LA RESSOURCE EAU ET DE L'HYDROELECTRICITE »

Chargé de mission : Laurian Gascon

Accompagnant : François-Xavier Mousquet



Laurian Gascon est missionné de février à juin 2019 sur le diagnostic des paysages de l'Artense du point de vue du façonnement millénaire de ceux-ci par l'eau, et les usages qu'aujourd'hui en font les acteurs de territoires à travers notamment l'agriculture et l'hydro-électricité. Avec un groupe de travail « Ambition Crégut », rassemblant les diverses activités autour des lacs permettant la production d'énergie et les collectivités territoriales, une dynamique de concertation et de projet de paysage est en création pour la valorisation des sites.

▲ Laurian Gascon, Recherche-action 2018-2019

RTE OISANS « LE POSTE ÉLECTRIQUE DES ÎLES : UNE TÊTE DE COMPOSITION DU SEUIL DE LA VALLÉE HYDROÉLECTRIQUE DE LA MOYENNE ROMANCHE »

Chargée de mission : Agathe Mériaux

Accompagnant : Alexis Faucheux

Le poste électrique de transformation « des Îles », dans la vallée de la Romanche, palliera la suppression de la ligne Froges-Verney, traversant le massif de Belledonne (38). Le paysage de vallée se recompose autour de la conversion du patrimoine des infrastructures de transport électrique, de l'apparition d'une voie verte et des anciens bâtiments hydroélectriques. Entre décembre 2018 et mars 2019, Agathe Mériaux propose donc plusieurs scénarii d'inscription paysagère du poste, mettant en valeur les territoires de montagnes, à la limite du Parc national des Écrins.



▲ Agathe Mériaux, Recherche-action 2018-2019

RTE LORRAINE « FAIRE PASSER LE COURANT // LA LIGNE ÉLECTRIQUE COMME FIL ROUGE DU TERRITOIRE // RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE VANDIÈRES ET LAGNEY (54) »

Chargée de mission : Clémence Galliot

Accompagnant : Claire Alliod

La ligne Vandières-Lagny (54) au nord-ouest de Nancy verra un remplacement de ses câbles dans les prochaines années. C'est l'occasion pour RTE d'évaluer plusieurs pistes de modification du tracé de la ligne selon les qualités paysagères qu'elle pourrait révéler. Clémence Galliot, missionnée de décembre 2018 à mars 2019, file la métaphore de la musique pour repenser la ligne et les liens aux activités passées, actuelles et à venir du territoire

Une restitution commune et une discussion croisée autour des deux études de recherche-action (RTE Lorraine et RTE Oisans) ont eu lieu à La Défense le 14 mars 2019, et ont rassemblé 22 personnes. Des suggestions ont émergé quant à la fabrication de l'intelligence collective entre ingénieurs énergéticiens et paysagistes.



▲ Clémence Galliot, Recherche-action 2018-2019

D'autres recherches actions sont prévues pour septembre 2019 : une prospective sur la centrale thermique de Martigues en reconversion (EDF) et des recommandations sur le développement de l'éolien en forêt en Bretagne (BORALEX).

ANALYSE CROISÉE DES ÉTUDES RTE/ENSP

Chargée de mission : Sophie Dulau

Accompagnement RTE : Aurore Bailly, Vincent Feltin, Nathalie Devulder

Accompagnement ENSP : Bertrand Folléa, Auréline Doreau

Depuis l'existence du partenariat entre l'ENSP et RTE, 15 études ont permis de travailler les questions de paysage à partir des infrastructures RTE. Ainsi, 9 APR et 6 recherches-actions sont analysés à partir d'entretiens auprès des porteurs de projets côté RTE et côté étudiants/chargés d'étude/encadrants. Une analyse des rapports d'étude permettra de compléter les recommandations pour une meilleure prise en compte de la démarche de paysage dans les process RTE. Sophie Dulau, architecte et diplômée du master « Théories et démarches de projets de paysage » de l'ENSP, prend en charge cette mission de mai à septembre 2019.



▲ Plaquettes d'études réalisées dans le cadre du partenariat ENP/RTE»

GRUPE DE TRAVAIL MÉTHODOLOGIQUE DE RECHERCHE-ACTION SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

La recherche-action d'accompagnement des territoires aux transitions par la démarche de paysage, portée par Armelle Lagadec et Mathilde Kempf du collectif Paysages de l'après-pétrole a été initiée en 2016. Bénéficiant du soutien financier de la Caisse des dépôts, et du soutien scientifique et technique de l'ENSP à travers le Larep et la chaire paysage et énergie, cette étude se termine en septembre 2019 lors de la remise du dernier rapport d'avancement. L'un des résultats est la réelle dynamique de projet assemblées sur les deux territoires pilotes (CC Thouarsais et PETR Pays de Retz) grâce à l'entrée paysage. Une capitalisation scientifique est prévue à terme.

MODULE DE PAYSAGE EN EXTENSION AU JEU «DESTINATION TEPOS»

La chaire a contribué, aux côtés de Gaëlle Danguy des Déserts, du collectif Paysages de l'après-pétrole, au développement du module de paysage du dispositif « destination TEPOS ». Ce jeu sérieux permet aux élus et techniciens des collectivités territoriales de projeter l'avenir 100% renouvelable de leur territoire tout en permettant une attention importante à la qualité paysagère. Plusieurs tests ont été réalisés auprès des acteurs de territoires et des professionnels du paysage (étudiants du Post-master, participants aux rencontres nationales TEPOS 2018, ...). Ce module est une source d'inspiration pour développer l'outil de spatialisation de la transition énergétique prévu dans le cadre des projets relatifs à la convention quadripartite ADEME/ENSP/MTES/RTE.



▲ Test du module «paysage» du dispositif «Destination TEPOS»



COLLOQUE DE LA CHAIRE

La chaire a organisé et animé un colloque le 18 avril 2019 à l'ENSP intitulé « Comment l'histoire des paysages éclaire-t-elle la transition contemporaine ? ». Six intervenants se sont succédés :

La transition énergétique : cet obscur objet de désir historique

Par Christophe Bouneau, professeur d'histoire économique à l'Université Bordeaux-Montaigne, titulaire scientifique de la chaire RESET de la Fondation Bordeaux Université.

Dans un scénario digne de Luis Bunuel, l'énergie s'impose aujourd'hui comme un « obscur objet du désir » historique à l'ère de la transition écologique. « La » transition énergétique est devenue en effet en moins d'une décennie un paradigme global qui s'est intégré dans celui du développement durable, voire qui s'est substitué à lui et l'aurait englouti. En s'imposant dans l'arène géopolitique internationale sous la figure de la COP 21 de Paris en décembre 2015, elle affirmerait un statut ontologique d'impératif catégorique, inscrit en lettres d'or dans tous les agendas politiques, dans un mouvement presque brownien saturant toutes les échelles territoriales. Pourtant il semble urgent de réinscrire en permanence le concept de transition énergétique dans une trajectoire de longue durée, combinant approche multiscale, relativisme diachronique et questionnement pluridisciplinaire ancré dans les SHS de l'énergie.



Paysages historiques de l'électricité

Par Léonard Laborie, chargé de recherche au CNRS (UMR Sirice) et rédacteur en chef de Journal of Energy History / Revue d'histoire de l'énergie et par Yves Bouvier, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université

Les grandes infrastructures de production et de transport de l'électricité ont rapidement fait émerger des paysages électriques spécifiques à partir de la fin du XIXe siècle. Sur cette toile de fond, les usages de l'électricité ont surimprimé leur propre marque, tout particulièrement dans les espaces urbains. Véhiculant les signes ambivalents de la modernité, ces paysages électriques composites sont tout à la fois façonnés par la main de l'homme et par son regard. Ils participent pleinement des transformations contemporaines de l'environnement et de sa perception. Pour cette raison, ils sont évolutifs et font l'objet de processus complexes de réappropriation et de réinterprétation permanente par une grande variété d'acteurs -collectivités locales, consommateurs, citoyens, entreprises. Des dynamiques contradictoires de mise en valeur et de conflits n'ont cessé de les traverser depuis leur apparition.



Proposition d'un panorama de la ressource solaire et de son exploitation

Par Philippe Blanc directeur de recherche MINES ParisTech, Responsable des activités «Ressources énergétiques renouvelables», Centre O.I.E., MINES ParisTech / ARMINES

Par analogie avec d'autres sources d'énergie, l'éclairement solaire incident au sol peut être considéré comme un gisement ou une ressource. Dans un premier temps, ce panorama propose une description de cette ressource dans sa répartition spatiale dans le monde et ses différentes échelles caractéristiques de variabilité temporelle, de la seconde aux centaines d'années. Dans un deuxième seront passées en revue les principales voies d'exploitation de cette ressource (thermique, thermodynamique, photovoltaïque et photochimique) placées dans leur contexte historique et leurs potentiels dans le cadre de la transition énergétique.



Patrimoine(s) de l'énergie

Par Alain Beltran, directeur de recherche au CNRS, président du Comité d'histoire de l'énergie et directeur de la Revue d'histoire de l'énergie/Journal of Energy History

Ce patrimoine va bien au-delà des moyens de production même si ce sont ces derniers qui s'inscrivent dans le paysage. Un rapide tour d'Europe montre que les politiques de mise en valeur sont très différentes d'un pays à l'autre. Par exemple, les vestiges de l'industrie du gaz de ville ont disparu en France, ont trouvé une autre valeur d'usage en Autriche, Grèce ou Allemagne. La muséification est une solution souvent choisie dans le cas du monde minier. A l'inverse, des installations comme les raffineries de pétrole se prêtent mal à la conservation, à la restauration ou au réemploi. Enfin, le patrimoine de l'énergie comme tout vestige industriel est tiraillé entre une certaine glorification du passé et le souvenir des souffrances d'autrefois. Le patrimoine de l'énergie est ainsi à l'image de nos contradictions envers l'industrie.



Zollverein Park – constant transformation

Par Sascha Wienecke, Architecte, associé de Planergruppe GmbH Oberhausen, chef de projet du Zollverein Park project.

L'histoire du parc Zollverein commence dans les années 1990. Les 140 années d'extraction du charbon un paysage méconnu, oublié, un no man's dans un lieu de production clôturé et sécurisé. Lors de la fermeture de la mine la nature a repris ses droits. En tant que noyau du parc Zollverein, la zone du bassin de décantation du charbon de la mine de charbon a été identifiée par Planergruppe comme un espace libre situé à proximité d'une zone industrielle inhabituelle. Un travail fin sur le relief du sol constitué de remblais, a permis d'encadrer encadré par le paysage de hautes cheminées, de poteaux électriques et des tours de refroidissement. Aujourd'hui, le site classé au patrimoine mondial fait l'objet d'une nouvelle vie. Le parc Zollverein ne vise pas à créer un paysage industriel semblable à un musée, mais le concept se propose de composer un paysage à partir d'éléments existants, incorporant des signes historiques et actuels, pour proposer, peut-être un nouveau type de paysage.



STAGE « OUTIL DE SPATIALISATION DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE »

Cette année de la chaire s'est engagée dans la mise en œuvre des projets relatifs à l'entrée de l'ADEME dans la chaire. Le projet « création d'un outil de spatialisation de la transition énergétique » s'est initié par le stage de recherche à mi-temps d'Alice Labouré, étudiante du Post-master « Paysage et transition(s) » depuis octobre 2019. L'objectif de ce stage est la réalisation d'un référentiel spatial et paysager des choix énergétiques sur les territoires, concrétisé en termes d'images parlantes de la transition énergétique. Le stage se termine début juillet 2019. *(voir plus loin « Publications et communications »)*

PROGRAMME DE RECHERCHE LIGNES CRÉATIVES

L'année 2018-2019 a permis la mise en œuvre d'une étude croisant l'accompagnement juridique, historique et de projet de paysage faite autour des lignes à haute tension et des autoroutes en France et aux Pays-Bas.

Par ailleurs, un poster a été présenté en conférence mi-juin par Patrick Moquay et Sophie Bonin au colloque ITTECOP du 5 au 7 juin 2019 à Sophia Antipolis (Cf annexes). Ce programme de recherche du MTES sur les infrastructures de transports, l'écologie et le paysage, finance ce travail de recherche.

Enfin, un post-doc est en phase de recrutement concernant le suivi de 4 territoires d'étude coupant lignes à haute-tention et autoroutes. Le post-doc débutera en septembre.

CRÉATION

L'année Post-master sur la transition énergétique a débuté avec une performance artistique collective. En compagnie des artistes enseignants de l'ENSP Olivier Marty et Simon Boudvin, les élèves ont visités une éolienne et un transformateur. L'expérience sensible de l'espace a été partagée collectivement et a abouti à l'émergence de 2 sujets : RESEAU et CHAMP.

Des lectures de l'architecte Claude Parent et l'étude des collages du paysagiste Jacques Simon ont été le déclencheur d'une production collective artistique sous forme de dialogues. Trois dialogues ont été rédigés collectivement afin d'identifier les questionnements personnels et collectifs qui convoquent paysage / transition / énergie.

Dialogue entre :

- UNE EOLIENNE ET UNE BETTERAVE
- UN JARDINIER ET UN CHEF DE POST RTE
- CLAUDE PARENT ET UN AGRICULTEUR

La séance collective a été suivie d'un cours sur Art et Energie avec Christina Otaviani, designer ayant suivi le cursus de formation continue en paysage à l'ENSP. L'apport des artistes en matière de transition énergétiques est immense et très riche. Il peut agir en faveur d'une sensibilisation citoyenne aux enjeux de la transition mais aussi « enchanter » les travaux des paysagistes et ingénieurs.



PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

VIDÉOS

COLLOQUE DU 11 JUILLET 2018 :

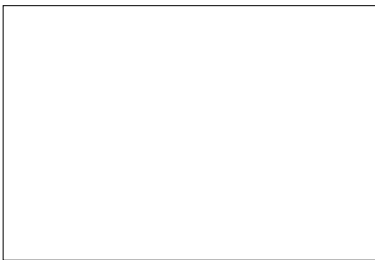
Les interventions du colloque « Les nouveaux paysages de la transition énergétique » ont été filmées. Le montage des films a été réalisé par RTE.

Vidéos de l'ensemble des interventions accessibles à : http://www.ecole-paysage.fr/site/chaire-entreprises-paysage-energie_fr/Videos-du-colloque-la-transition-energetique-par-le-paysage-11-juillet-2018.htm

COLLOQUE DU 18 AVRIL 2019 :

Les interventions du colloque « Comment l'histoire des paysages de l'énergie éclaire-t-elle la transition contemporaine ? » ont été filmées ; le montage des films a été réalisé par Patrick Delance, photographe et vidéaste professionnel, suivi par la chaire. Outre les films correspondant à chacune des interventions, un film au format court (10 mn) a été réalisé. Vidéos de l'ensemble des interventions + vidéo de synthèse accessibles à : http://www.ecole-paysage.fr/site/chaire-entreprises-paysage-energie_fr/Videos-du-colloque-Comment-l-histoire-des-paysages-eclaire-t-elle-la-transition-contemporaine-le-18-avril-2019-a-l-ENSP-Versaill.htm

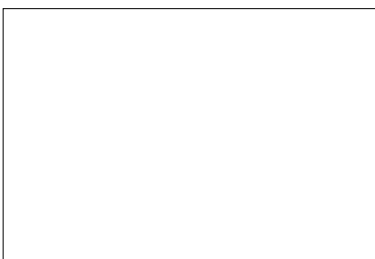
INTERVENTIONS ET CONFÉRENCES



RENCONTRES NATIONALES TEPOS 2018, animation et démonstration du module paysage du dispositif Destination TEPOS (Roberta Pistoni, Auréline Doreau)



EDF live session ELECTRIC DAYS – partenariat ENSP EDF /étude comcom Grand Autunois Morvan - 09 septembre 2018



EDF PARLONS CONCERTATION - LE PAYSAGE COMME OBJET DE DIALOGUE – EDF - Matinée d'échanges - Paris - 19 septembre 2018

- Quelques éléments sur la dimension paysagère et pourquoi une école et une chaire Paysage et énergie (Vincent PIVETEAU)
- Présentation du guide Paysage de Chantier, chantiers de paysage (Brigitte FARGEVIEILLE et Auréline DOREAU)



LES SAVEURS DU POTAGER – « DEMAIN LE PAYSAGE » (Auréline Doreau) - 06 octobre 2018



COLLOQUE FEE « TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : L'ÉOLIEN AU CŒUR DES TERRITOIRES »

France Énergie Éolienne - Colloque national éolien – Paris, 17 octobre 2018

- « De l'atteinte au paysage à l'attente du paysage » (Auréline DOREAU et Béatrice JULIEN-LABRUYÈRE + Éric BONNAFFOUX, BORALEX)



ASSISES NATIONALES DE L'ÉOLIEN TERRESTRE

Syndicat des Énergies renouvelables (SER) – Paris, Jardins Saint Dominique, 22 novembre 2018

- Intervention en table ronde « Transformer les territoires à travers le paysage : le rôle des riverains » (Bertrand FOLLÉA)



CONFÉRENCE TREVE - Caisse des Dépôts / «TRANSITION, URBANISME ET PAYSAGISME

Thierry Paquot (journaliste), Louis Henry (CdC), Auréline Doreau (Chaire Paysage et Énergie) et Gaëlle des Déserts (collectif Paysages de l'après-pétrole), 25 septembre 2018



FORMATION FÉDÉRATION DES SCOT, 2h « paysages énergétiques en transition » (Auréline Doreau) - 27 novembre 2018



COLLOQUE « TERRITOIRES DE L'APRÈS-PÉTROLE : LATOUT DU PAYSAGE »

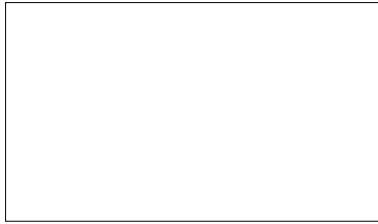
collectif Paysages de l'après-pétrole - Musée du Louvre-Lens (Hauts-de-France) – 5 et 6 décembre 2018

- Animation de la table ronde « Énergie et paysages de l'après-pétrole » (Bertrand FOLLÉA)

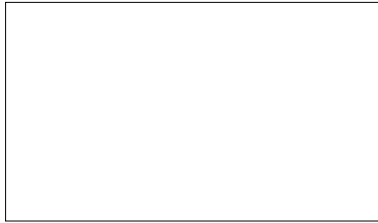


INTERVENTION MTEs PROJET DE TRANSITION

ÉNERGÉTIQUES ET SITES D'EXCEPTION « Le paysage au risque de la transition énergétique : changer nos façons de vivre, changer nos façons de voir, changer nos façons de faire » (Bertrand Folléa) - 06 février 2019



PARTICIPATION AU COMITÉ DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU PAYSAGE – MTES (Bertrand Folléa) - 20 mars 2019



PARTICIPATION COPIL EVAL PAYSAGE GUIDE ADEME



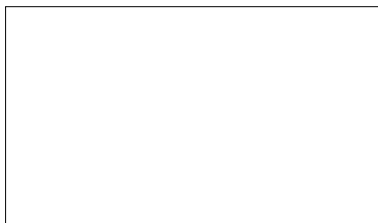
RENCONTRE DES INSPECTEURS DES SITES
Transition énergétique et patrimoine paysager
Ministère de la transition énergétique et solidaire (MTES, DGALN – DGER) - IFORE
La Défense, Auditorium Séquoia - 6 février 2019

- Point du vue conclusif (Bertrand FOLLÉA)



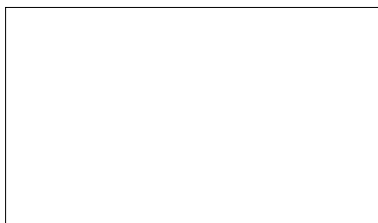
COMITÉ DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE PAYSAGÈRE
Ministère de la transition énergétique et solidaire (MTES, DGALN)
Paris, hôtel de Roquelaure - 20 mars 2019

- L'ADEME, partenariat sur le paysage (Sébastien BILLEAU, ADEME)
- La Chaire Paysage et énergie – présentation (Bertrand FOLLÉA)



ASSOCIATION LES AMIS DE PASCAL CRIBIER, ASSOCIATION L'UZÈGE – Aramon, château Le Plaisir (Gard) - 14 juin 2019

- Projet de transition énergétique du site EDF d'Aramon (Joris MASAFONT)

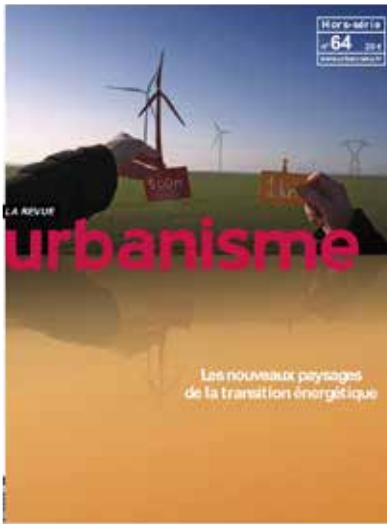


PARTICIPATION AU COPIL AFAC label BOIS BOCAGE ÉNERGIE DURABLE – 20 septembre 2018

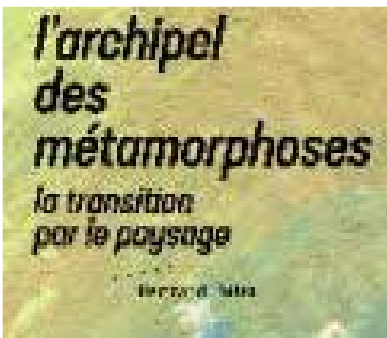


PARTICIPATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CAUE 91 (20 juin/9 novembre 2018, 08 février/22 avril/ 07 juin 2019)

PUBLICATIONS



LES NOUVEAUX PAYSAGES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (Chaire Paysage et énergie, avec notamment un avant-propos de Paul Delduc, la restitution de la table ronde rassemblant Pastèle Soleille, Nathalie Devulder, Vincent Piveteau et des articles de Sabine Barles, Christophe Bouneau, Serge Briffaud, Jean-François Caron, Claude Chazelle, Gilles Clément, Bernard Davasse, Frédéric Dohet, Auréline Doreau, Hilaire Doumenc, Daniel Duplessis, Jean-François Escarpil-Inchauspé, Gilles de Beaulieu, Frédérique de Gravelaine, Brigitte Fargevieille, Bertrand Folléa, Xavier Guillot, Armelle Lagadec et Mathilde Kempf, Jean-François Lesigne, Antoine Loubière, Odile Marcel, David Marchal, Jean-Michel Mestres, Patrick Moquay, Alexis Pernet, Roberta Pistoni, Paule Pointereau, Yannick Régnier, Jacques Theys, Bertrand Verfaillie
Revue Urbanisme – (cofinancements MTES et RTE) - Hors-série n°64, 74 p., 2500 exemplaires - juin 2018



L'ARCHIPEL DES MÉTAMORPHOSES – LA TRANSITION PAR LE PAYSAGE (Bertrand FOLLÉA)
Livre 124 pages, 3 000 exemplaires - Éditions Parenthèses – à paraître, août 2019



ÉNERGIES RENOUVELABLES ET PAYSAGES RURAUX : L'URGENCE DE LA DÉMARCHE PAYSAGÈRE (Bertrand FOLLÉA)
Article pour la revue annuelle de PATRIMOINE ENVIRONNEMENT-100 pages, 4 000 exemplaires, destinée à aux adhérents (aussi bien associations que particuliers), aux partenaires et organismes culturels (DRAC, UDAP, CAUE...) ainsi qu'aux associations d'élus (AMRF, AMF, ADF, ARF...) – À paraître - septembre 2019



LE PAYSAGE ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : CHANGER NOS FAÇONS DE VIVRE, CHANGER NOS FAÇONS DE VOIR, CHANGER NOS FAÇONS DE FAIRE (Bertrand FOLLÉA)
Ministère de la transition énergétique et solidaire (MTES, DGALN)
Actes de la Rencontre des Inspecteurs des Sites (février 2019)



LA MARGE AU CENTRE (Bertrand FOLLÉA)
Cahiers de Blois n° 15,

**UNE RÉVOLUTION
POUR LA TRANSITION**

février 2018, Bertrand Folléa

Signé PAP, n°18

Soucieux d'ouvrir la transition énergétique et, plus généralement, la transition de nos sociétés vers le développement durable, et conscients des enjeux que cela implique, nous nous sommes attachés à faire connaître et à faire valoir le rôle central que les démarches de paysage jouent pour définir les modalités d'aménagement du territoire.

Réaliser des expériences, organiser des ateliers, identifier des méthodes, nous proposons ici des outils pédagogiques pour approfondir le débat et faciliter la diffusion des réflexions conduites par les territoires.

Merci de la diffusion que vous nous avez

UNE RÉVOLUTION POUR LA TRANSITION (Bertrand FOLLÉA)
Signé PAP, n° 18 (revue du collectif Paysages de l'après-pétrole), 2018



POUR UNE POLITIQUE PAYSAGÈRE DE LA TRANSITION (Bertrand FOLLÉA)
Carnets du Paysage « Énergie » n° 36 - Actes Sud / ENSP (à paraître, décembre 2019)



PROJET DE PAYSAGE, PROJET AGRICOLE ET DESIGN TERRITORIAL (Sophie BONIN - Bertrand FOLLÉA)
Agronomie environnement et sociétés volume n°8/ numéro 2 - Revue de l'association française d'agronomie - Décembre 2018



L'INDISCIPLINE DU PAYSAGE (Bertrand FOLLÉA)
Cahiers de l'École de Blois n° 16, 2018



LANCLEMENT DE TROIS PROJETS D'OUVRAGES AVEC L'ADEME :

- Ouvrage Histoire des paysages de l'énergie
- Guide méthodologique pour la transition énergétique et les énergies renouvelables dans les territoires
- Outil de spatialisation des chiffres de l'énergie

Note « Outil de spatialisation de la transition énergétique »

Contexte

Convention triennale ADEME/RTE/ENSP/MTES.

Objectifs

- Expliquer et traduire les chiffres de l'énergie en termes spatiaux et de paysage
- Alimenter un outil de représentation pour donner une dimension pédagogique au mix énergétique dans le paysage

Contenu

Il manque aujourd'hui des outils d'articulation entre des logiques chiffrées et quantitatives en matière d'énergies renouvelables ou d'objectifs de la transition énergétique, avec des logiques spatiales et qualitatives. L'objectif est de construire un outil pédagogique alliant ressources, potentiels énergétiques et paysage. Que veulent dire les chiffres de l'énergie ? Comment traduire spatialement des objectifs chiffrés de transition énergétique sur les territoires ? Quels enjeux de paysage émergent (saturation, ...) ?

Format

Outil pédagogique et graphique pour construire les paysages de la transition énergétique.

Equipe

Chargé.e d'étude en paysage

Energéticiens

Equipe chaire

Equipe du comité de pilotage des partenaires

Calendrier

Octobre 2018 - juillet 2019 :

Stage mi-temps d'Alice Labouré « traduction spatiale des chiffres de l'énergie »

Juin 2019 :

Pré-finalisation d'un module de jeu « paysage » au dispositif « Destination TEPOS » avec le collectif PAP

Septembre 2019 :

Présentation du jeu lors des Rencontres Nationales TEPOS

Décembre 2019 :

Formalisation d'un document graphique issu du stage 2018-2019

Copil avec les partenaires

Premier semestre 2020 :

Expérimentation sur les territoires/publics intéressés du module de jeu et des fiches graphiques

Finalisation d'un outil croisé

Septembre 2020 :

Copil final

Livrable de l'outil



Note « Guide de bonnes et mauvaises pratiques de démarches d'intégration paysagère d'énergies renouvelables »

Contexte

Convention triennale ADEME/RTE/ENSP/MTES.

Objectif

Caractériser, pour un grand public averti et des décideurs territoriaux, les réussites et échecs de la transition énergétique par un point de vue paysagiste et formuler des critiques paysagères de cas opérationnels de la transition énergétique sur les territoires.

Contenu

Il est sans doute encore trop tôt pour réaliser un « atlas des 1000 paysages de la transition énergétique », mais une analyse peut être élaborée à partir du corpus suivant : des cas issus des ateliers pédagogiques régionaux (APR) coordonnés par l'ENSP, « plans de paysages de la TE » et d'autres cas issus des réseaux intéressés par la question (réseaux TEPOS, TEPCV, energy cities, cit'ergies, territoires souhaitant partager leurs expériences, entreprises investies sur des projets particuliers d'ENR, réseaux professionnels –SER, FEE notamment- ...). L'objectif de la production de ce diagnostic est de comprendre en quoi et pourquoi la démarche paysagère est-elle prise en compte dans l'élaboration de la transition énergétique. Il s'agit d'aborder les limites méthodologiques associées, les outils techniques disponibles pour ce faire ou non (documents d'urbanisme ou autres, degré de formalisme, réseaux, ...). A quelles conditions un territoire est-il vertueux en termes de transition énergétique mais sans faire appel aux démarches paysagères associées ? et l'inverse ? Quelles conditions de réussites à l'intersection des volontés ? Il s'agira d'une capitalisation accessible avec retours d'expériences (enquêtes, fiches techniques par expérience) sur les territoires présélectionnés. Cela permettra de rédiger un guide faisant ressortir des bonnes et mauvaises pratiques, au sens large, de démarches d'intégration paysagère d'énergies renouvelables.

Format

Guide, et fiches par territoire.

Equipe

Chargé.e d'étude en paysage

Equipe chaire

Equipe du comité de pilotage des partenaires

Calendrier

Juillet-août 2019 :

Identification des expériences intéressantes et échange avec les acteurs engagés dans ces expériences

Automne 2019 :

Echanges avec les acteurs concernés

Recrutement d'un.e chargé.e de mission recherche

Décembre 2019 :

Finalisation des fiches projet par expérience d'intérêt

Copil avec les partenaires

Janvier - décembre 2020 :

Travail à la réalisation du guide

Juin et Septembre 2020 :

Copils avec les partenaires

Décembre 2020 :

Livrable du guide



Note ouvrage « histoire des paysages de l'énergie »

Contexte

Convention triennale ADEME/RTE/ENSP/MTES.

Objectif

Qualifier, pour un grand public averti et des décideurs territoriaux, des évolutions des paysages et de nos représentations en fonction des choix énergétiques des populations.

Format

Livre, avec illustrations.

Contenu

Ce projet d'ouvrage a pour but de raconter l'histoire des paysages, de leur modelage et de leur évolution, par les énergies. Il étudiera notamment la transformation des paysages à l'aune des ressources énergétiques et des évolutions ou révolutions techniques qui sont liées à leur exploitation, dans leur dimension matérielle et physique mais aussi dans leurs perceptions et représentations. Les chapitres pourront être fondés sur les types de ressources et énergies au fil du temps, avec d'autres qui pourront avoir une entrée spatiale (notamment mix énergétique de territoires singuliers comme les littoraux ou la montagne). La thématique de l'économie de l'énergie, avec ses évolutions subies ou choisies, sera partie intégrante de l'ouvrage. Le développement des énergies renouvelables induisant aujourd'hui des changements d'échelles et de spatialisation qui sont en totale rupture avec les modèles énergétiques du passé. C'est pourquoi des précédents historiques pourront être recherchés dans d'autres domaines d'activité tel que l'industrie dans la mesure où ils pourraient apporter un éclairage décisif sur la question de la modification des perceptions et alimenter la réflexion sur les conditions économique et sociale de l'acceptabilité.

Le focus sera fait sur la période récente (histoire contemporaine, du XVIIIe au XXIe siècle), avec un ou des chapitres brossant les périodes antérieures. La France métropolitaine sera le périmètre privilégié de l'ouvrage, mais un chapitre sera consacré à l'Europe et à la dimension mondiale de la question.

Thèmes éclairés par l'histoire des paysages énergétiques

- Evolution artistique des représentations
- Evolution des politiques publiques d'aménagement
- Solidarité territoriale
- Multifonctionnalité
- Lien consommation/production traduit en termes spatiaux et de formes
- Y a-t-il des retours cycliques de transition énergétique ?
- Transformation des débats suite aux diverses démarches de transition énergétique ? Conflits de représentations ? L'adaptation au changement doit aussi être prise en compte. Comment se sont fait ces conscientisations ? Comment passer d'un paysage figé à un paysage évoluant ?
- Gestion en biens communs. Pratiques de gestion en communs de l'énergie. Participation au débat. Organisation au débat social.
- Responsabilité aux différentes échelles

Equipe

Sylvain Allemand, co-auteur de l'ouvrage

Photographe

Archiviste/iconographe

Equipe chaire

Equipe du comité de pilotage des partenaires

Calendrier

15 avril 2019 : premier comité de pilotage

Juin 2019 :

- Embauche de Sylvain Allemand
- Appel d'offre et sélection du photographe
- Début prospective éditeurs

Eté 2019 :

- Prospectives éditeurs
- Recrutement iconographe/archiviste

Automne 2019 :

- Remise des premiers clichés
- Remise du chemin de fer de l'ouvrage
- Copil 2 des partenaires

Décembre 2019 - printemps 2020 :

- Constitution des textes et photos et images d'archives
- Copil 3 des partenaires en mars 2020

Eté 2020 :

- Remise à l'éditeur de l'ouvrage avec texte/icono/photos.

Décembre 2020 :

- Colloque d'annonce de sortie du livre.

FICHES RÉSUMÉS

Réalisations des fiches résumés des APR énergies 2017-2018 et des recherches-actions.

Recherche-action
2018-2019

Le réseau de transport d'électricité Rte

**LA LIGNE ÉLECTRIQUE
COMME FIL ROUGE DU TERRITOIRE**
Renforcement du réseau de transport d'électricité
entre Vandières et Lagney (54)

LA CHAIRE PAYSAGE
ÉNERGIE

Si la transition énergétique désigne l'intervalle de temps durant lequel on observe une évolution des modes de production et de consommation de l'énergie en faveur de l'environnement, le transport de cette dernière fait partie intégrante de la démarche. Il est légitime et indispensable de s'interroger et d'agir sur la manière d'adapter les infrastructures existantes en tenant compte des besoins énergétiques, présents et futurs, de la population tout en favorisant la démocratisation des nouvelles énergies.

L'étude menée durant ces quatre mois s'attache à retranscrire une réponse paysagère à la commande formulée par RTE Est concernant le renouvellement intégral de la ligne électrique aérienne reliant le poste de Vandières au pylône d'étoilement de Lagney, en Meurthe-et-Moselle.

La Chaire Paysage et Énergie a été sollicitée pour s'associer à la réflexion menée à propos de la ligne existante afin d'éveiller le regard des habitants sur cet objet de leur paysage quotidien que compose la ligne électrique. L'objectif de la recherche-action porte sur la valorisation du fuseau de l'ouvrage existant en tant que possibilité pour sa reconstruction.

LES RÉPONSES DE L'ATELIER :
La ligne est appréhendée comme le fil rouge du territoire. Elle traverse autant qu'elle lie, elle est à la convergence et au croisement des motifs du paysage.
Elle est un prétexte, autant économique que conceptuel, pour offrir des possibilités d'aménagements et de mise en valeur du paysage

de cette portion du Parc Naturel Régional. Elle raconte l'histoire des bouts de pays qu'elle parcourt. Objet d'apparence statique, elle est le support de la course folle de l'électricité qui anime chaque parcelle de ce paysage habité. Elle aime ce qui gravite autour d'elle parfois plus récent, parfois plus ancien qu'elle.

Le poste électrique de Vandières



Le pylône d'étoilement de Lagney

Carte des paysages de l'aire d'étude

Recherche-Action
2018-2019

Le réseau de transport d'électricité Rte

LE POSTE ÉLECTRIQUE DES ÎLES : UNE TÊTE DE COMPOSITION DU SEUIL DE LA VALLÉE HYDROÉLECTRIQUE DE LA MOYENNE ROMANCHE.
ÉTUDE D'INTÉGRATION PAYSAGÈRE

Comment intégrer un poste de transformation électrique au cœur d'une vallée de montagne ?
Cette étude concerne l'intégration paysagère d'un futur poste de transformation électrique situé dans la vallée de la Romanche, aux portes du massif de l'Oisans (38). RTE, responsable du transport de l'électricité dans les territoires, possède un réseau dense de lignes aériennes haute et très haute tension dans cette vallée, fortement marquée par la présence de l'activité hydroélectrique. Une portion du réseau la ligne Fréges-Vernay, longue de 18 km et vieille de 91 ans, se doit d'être remplacée. Néanmoins sa trajectoire actuelle emprunte le massif emblématique de Bellefontaine et rend de ce fait sa reconstruction complexe compte tenu des dommages environnementaux qu'elle générerait. La construction d'un poste de transformation électrique (400kV/162kV) dans la vallée de la Romanche permettra de garantir l'acheminement de l'électricité produite tout en augmentant la capacité d'absorption du réseau électrique. La technologie retenue pour la création du poste est dite « compacte », les transformateurs électriques étant renfermés sous plusieurs bâtiments de grande envergure. Avec une emprise au sol conséquente de deux hectares, et dans un contexte aux enjeux paysagers forts, ce projet ne peut être laissé au hasard. L'étude d'intégration paysagère proposée ainsi des principes d'aménagement qui s'inscrivent dans une logique territoriale, affirment et valorisent les objets de l'énergie tout en répondant aux besoins du projet.

Inscrire le projet dans une logique de vallée.
Le diagnostic territorial pointe d'abord la singularité du paysage de l'Oisans dans son contraste entre un socle physique aux forces naturelles prononcées et un anthropisme marqué par l'activité hydroélectrique. L'exploitation de la puissance hydraulique a toujours été un moteur de développement des vallées de l'Oisans et un facteur de métamorphose de ses paysages. Hier l'époque de la « houille blanche » se manifestait par d'imposantes centrales hydroélectriques, monuments d'art et de technique ; aujourd'hui l'exploitation

Légende
Ligne aérienne 630kV Fréges-Vernay appartenant à l'axe du projet
Ligne aérienne 400kV Chantepierre-Lagney
Réseau aérien 630kV
Futur réseau souterrain 630kV
Futur poste électrique

Cartographie explicative du projet de création du poste des îles et situation du projet.

Un exemple de poste de transformation électrique, le poste de Montagny-les-Lanches (73).




SUIVI DE SÉMINAIRES ET COLLOQUES

WWF impacts des ENR 17 juin 2019

«LES ENJEUX DU STOCKAGE DE L'ÉLECTRICITÉ POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES TERRITOIRES» – 12-13 septembre Marne-La-Vallée

SYMPOSIUM Priorat catalan « Paysage, agriculture, femmes » - 9-10 juin 2019

COLLOQUE « Les enjeux du stockage de l'électricité pour la transition énergétique des territoires » – 12-13 septembre Marne-La-Vallée

PRÉSENTATION étude IAU /ARENE IDF « Les conditions de réussite de la transition énergétique » 6 novembre 2018

PRÉSENTATION étude du CLER «Nouvelles solidarités urbain-rural pour la transition énergétique » 21 novembre 2018

ATELIER ACDD "Entre les lignes des Smart Cities : transition ou disruption des modèles urbains et des pratiques ?" – 8 janvier 2019

COLLOQUE NOODESIGN « DESIGNING COMMUNITY, 19 avril 2019

CONFÉRENCE Caisse des Dépôts /CEMES «Les territoires face aux risques climatiques : exposition et stratégies d'adaptation» – 17 mai

ATELIER PLAN DE PAYSAGE, CC du Thouarsais – 5 juin 2019

ATELIER DE PROJET URBAIN – LES TERRITOIRES PHOENIX, LA PREUVE PAR EURALENS – 6,7 juin 2019

ATELIER ACDD « Ingénieries(s) de la transition : performance, décision, processus » - 11 juin 2019 ÉVÉNEMENT WWF France « Démarche Énergies renouvelables et durables» - 17 juin 2019

RENCONTRES DE PARTENAIRES POTENTIELS POUR LA CHAIRE

Sans objet cette année, suite au développement du partenariat de la chaire avec l'arrivée de l'ADEME et de BORALEX

ANNEXES

MÉDIATISATION DE LA CHAIRE (ARTICLES, REPORTAGES, ...)



PAYSAGE ACTUALITÉS N° 414 – 415, novembre-décembre 2018

- La planification territoriale à l'heure de l'après-pétrole (article de Laurent MIGUET)
- Point de vue d'expert (interview de Joris MASAFONT)



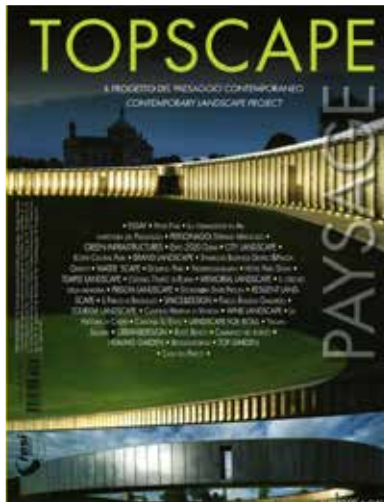
REVUE URBANISME - HORS SÉRIE N° 65 (Novembre 2018)

- La transition énergétique par le paysage (article de Antoine LOUBIÈRE)
- Nouveaux paysages des énergies ? Le point de vue de Alain NADAÏ



MÉDIA PARIS SACLAY (10 juil 2018)

- Le colloque du 11 juillet 2018, interview de Auréline DOREAU



PAYSAGE TOPSCAPE N. 36/2019 IL PROGETTO DEL PAESAGGIO CONTEMPORANEO/CONTEMPORARY LANDSCAPE PROJECT

- 100 anni di architettura del paesaggio (article de Viola Corbari)



LE MONITEUR, 07/12/2019

- Ode à la démocratie paysagère, au sommet européen de l'après-pétrole (article de Laurent MIGUET)
- L'État dévoile sa feuille de route paysagère (article de Laurent MIGUET)



ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES, 28/10/2018

- Le paysage, réceptacle ou levier de la transition énergétique? (article de Eric VIDALENC)



Actes du colloque Rencontres européennes «TERRITOIRES DE L'APRÈS-PÉTROLE : L'ATOUT DU PAYSAGE»



COLLOQUE ITECOP

Lignes créatives : le défi d'un projet créatif de paysage pour les lignes à haute tension et les infrastructures routières (panneau réalisé par Roberta Pistoni)



L'UNION DU CANTAL , le 29/06/2019

ARTENSE : Travailler ensemble pour valoriser les paysages (article de C. JAHNICH)

CONCEPTION SOLUTION

ÉNERGIE

La planification territoriale à l'



Le colloque des 5 et 6 décembre commencera par l'ascension du terril de Loos-en-Gohelle.

Six territoires européens en transition énergétique partageront leur vision paysagère, les 5 et 6 décembre, dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. L'inscription au patrimoine mondial focalise l'attention sur la région hôte, façonnée par la mono-industrie du charbon.

La transition énergétique exalte le génie des lieux, en incitant les populations à construire l'avenir avec leurs propres ressources. Les scientifiques et les militants du paysage le démontreront les 5 et 6 décembre, dans l'ancien bassin houiller du Nord-Pas-de-Calais. Le collectif Paysages de l'après-pétrole (PAP) restituera son étude autour de six territoires européens engagés dans des stratégies de transition énergétique fondées sur une planification paysagère. Aboutissement d'une commande de l'État qui a accompagné la naissance de l'association en 2015, le rendu de la comparaison prendra la forme de témoignages et d'échanges, le 6 décembre au musée du Louvre-Lens : les élus locaux d'Autriche, de Belgique (Wallonie), d'Espagne (Catalogne), d'Italie, du Luxembourg et de Suisse partageront leur vision des paysages en transition. Ils se confronteront aux enfants de la mono-

industrie du charbon, héritiers du « paysage culturel évolutif vivant », inscrit au patrimoine mondial de l'humanité depuis 2012. Deux autres territoires français enrichiront les débats à la lumière d'une « recherche-action » conduite par Armelle Lagadec et Mathilde Kempf, membres fondateurs du collectif PAP : sous l'égide du laboratoire de recherche en projet de paysage (Larep) de l'École nationale supérieure de Versailles-Marseille (ENSP), ces deux paysagistes accompagnent le Pays de Retz (Loire-Atlantique) et le Thouarsais (Deux-Sèvres) dans leur plan climat et leur schéma de cohérence territoriale. Des ateliers pédagogiques

« La démonstration repose sur le caractère ordinaire de nos sites d'étude. »

JEAN-PIERRE THIBAUT,
collectif Paysages de l'après-pétrole

régionaux de l'école leur ont préparé le terrain. La démonstration repose sur le caractère ordinaire des sites d'étude : « Aucun des six territoires de notre échantillon n'appartient au patrimoine mondial de l'humanité », souligne Jean-Pierre Thibault, membre fondateur du collectif

heure de l'après-pétrole

et inspecteur général de l'administration et du développement durable. Par son caractère universel, le message des paysagistes de l'après-pétrole s'inscrit dans la ligne de la Convention européenne du paysage.

L'impact de la sobriété

Confirmée par le colloque des 5 et 6 décembre, la coopération entre le collectif et l'école ne doit rien au hasard : en avril 2015, un mois après la constitution du premier comme association, le thème de l'énergie inspirait la création, au sein de l'ENSP, de la première chaire française dans une école de paysage. Le parallélisme se poursuit au second semestre 2018 : quatre mois avant la rencontre du bassin minier, la chaire a livré son bilan d'étape lors d'un colloque, le 11 juillet à Versailles, associé à la publication du hors-série de la revue *Urbanisme* sur « Les nouveaux paysages de la transition énergétique ». Fin septembre au cours de leur rencontre annuelle, les territoires à énergie positive (Tepos) ont découvert la traduction ludique du message commun à la chaire et au collectif : pour guider les élus dans le champ des possibles ouvert par la transition, le module « paysage » du jeu de cartes Destination Tepos simule les impacts paysagers des décisions de sobriété énergétique et de production d'énergie renouvelable. « La force de l'école s'articule avec celle des adhérents de l'association », commente Bertrand Folléa, directeur de la chaire. Le colloque du 11 juillet a élargi l'audience et les ressources de cette dernière : pour les trois années à venir, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie a rejoint RTE (Réseau de transport d'électricité) comme partenaire principal, avec un ticket d'entrée à 150 000 euros ; le producteur d'électricité renouvelable Borex y entre comme membre associé à 75 000 euros. Ces renforts libèrent les moyens nécessaires au lancement d'une formation post-mastère en septembre 2018, et à la rédaction de deux ouvrages : une histoire des relations entre paysage et énergie et un guide méthodologique de l'approche paysagère de la transition. Après le colloque de Versailles, celui du bassin minier ouvrira-t-il de nouveaux chantiers d'études autour de territoires démonstrateurs ? Les papistes s'y tiennent prêts, avec des horizons larges : « Derrière la notion d'après-pétrole, nous plaçons à égalité l'énergie, l'urbanisme et l'agriculture », rappelle l'agronome Régis Ambroise, président du collectif PAP. ■

Laurent Miguet

AVIS D'EXPERT



Joris Masafont,
diplômé de l'École de paysage
de Marseille

La reconversion de l'ancienne centrale thermique d'Aramon, entre Nîmes et Avignon, et la construction du futur poste de raccordement électrique de Valderoure (Alpes-Maritimes) structurent la thèse du jeune diplômé.

L'idée de sortir du conflit par le projet paysager anime les travaux de Joris Masafont, aux côtés du parc naturel régional (PNR) des Préalpes d'Azur. Destiné à l'alimentation électrique de la conurbation azuréenne, le projet de construction d'un poste source ressemble à une nouvelle blessure infligée aux moyennes montagnes qui la surplombent. Après avoir abordé ce sujet comme étudiant, le paysagiste chercheur s'engage aux côtés du pays de Grasse et du PNR pour aider le territoire à s'approprier le projet de poste source : une production photovoltaïque locale mettrait l'infrastructure au service d'une renaissance de l'agriculture nourricière en circuit court, dans les ha-maux environnants. La recherche-action de Joris Masafont vise à inspirer le contrat de transition écologique (CTE) que l'État, le PNR et le Pays de Grasse prévoient de

signer en mars prochain, avec la biodiversité comme fil conducteur. L'agriculture et l'énergie renouvelable se trouvent également au cœur des projets de reconversion de la centrale d'Aramon, bénéficiaire d'un autre CTE, signé en septembre. L'ancienne cheminée haute de 250 m servira-t-elle à théâtraliser l'adieu au pétrole lourd, après sa transformation en tour solaire concentratrice d'énergie par un jeu de miroirs ? À l'ombre de ce projet, le paysagiste chercheur s'attache à rendre possible l'émergence d'une filière d'agroforesterie. Ses visions territoriales s'articuleront avec celles des élèves de l'établissement de Sophia Antipolis de l'École des mines, lors d'un échange avec 12 élèves du module « métier de l'ingénieur généraliste », pendant trois semaines entre fin novembre et début décembre.



Joris Masafont

La transition énergétique par le paysage

Pour ses trois ans d'existence, la chaire Paysage et Énergie de l'École de paysage de Versailles-Marseille a organisé un colloque.

S' adressant « *prioritairement aux énergéticiens* », selon Bertrand Folléa, responsable de la chaire, le colloque du 11 juillet 2018 vise à leur « *faire découvrir d'autres facettes du paysage* » que celles qu'ils appréhendent habituellement : protection, procédures, oppositions, blocages, recours, coûts... Autrement dit, à leur montrer comment « *la démarche paysagère peut constituer un levier d'action de la transition énergétique* ». Lors de la table ronde d'ouverture, Paul Delduc, le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature (ministère de la Transition écologique et solidaire), insiste sur « *le besoin du paysage et de ses professionnels pour une transition énergétique heureuse* ». Avant de souligner que « *le paysage est une façon de faire parler nos concitoyens de ce qui les touche* » et donc un vecteur de partage.

Pour Jean-Louis Bal, président du Syndicat des énergies renouvelables, « *les échanges avec la chaire montrent l'utilité de créer des passerelles entre nos professions* ». Car la transition énergétique ne sera possible que par la mobilisation de toutes les énergies renouvelables. Ce qui évidemment pose le problème de leur insertion dans le paysage et des oppositions qu'elles peuvent rencontrer. Même souci du côté de Roy Mahfouz, responsable de la commission environnement de France énergie éolienne (FEE), qui perçoit bien que le paysage pose « *la question de l'identité* », car il est hérité des générations antérieures. Les réponses ne peuvent pas être seulement formulées en termes techniques, il faut convaincre les gens de l'urgence de faire face au réchauffement climatique. À ce moment-là, « *ils accepteront un nouveau paysage avec des éoliennes* ».

En écho, David Marchal, directeur adjoint « *Productions et énergies durables* » à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), reconnaît que « *certaines énergies renouvelables se voient plus que d'autres* », comme l'éolien ou la biomasse. Mais leur développement est nécessaire. La question du paysage se place ainsi au centre des préoccupations de l'Ademe, qui a décidé de rejoindre les membres fondateurs de la chaire. Olivier Grabette, membre du directoire de RTE, est convaincu que les installations énergétiques – par exemple, un barrage dans les Pyrénées – font partie d'un paysage qui vit, d'une histoire humaine. Dans la continuité de la démarche engagée depuis trois ans par la chaire, il plaide pour une approche du paysage sous toutes ses dimensions – esthétique, humaine, sociale, économique – qui permettra la transition énergétique.

Tout au long du colloque, les tables rondes – dont une avec le paysagiste Gilles Clément, le chercheur Alain Nadaï (*cf. son article, p. 52*) et la philosophe Odile Marcel – et les ateliers thématiques proposent des éléments pour cette approche globale du paysage et de la transition énergétique. En conclusion, après une intervention du grand témoin, le sociologue Loïc Blondiaux, spécialiste des questions de démocratie participative, Vincent Piveteau, le directeur de l'École de paysage de Versailles-Marseille, explique que la chaire s'engage dans une nouvelle étape avec le renouvellement pour trois ans de ses partenariats, élargis à l'Ademe, et la création d'un post-master sur les questions de paysage et de transitions. Une manière de réaffirmer son double caractère : être à la fois un lieu et un réseau. ■ **A. L.**



LA CHAIRE PAYSAGE ET ÉNERGIE

La chaire Paysage et Énergie a été installée à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille en avril 2015 par la ministre en charge de l'Environnement. Elle a, pour premiers partenaires fondateurs, l'entreprise Réseau de transport d'électricité (RTE) et le ministère de la Transition écologique et solidaire. Le hors-série n° 64 de la revue *Urbanisme* intitulé « *Les nouveaux paysages de la transition énergétique* », réalisé en collaboration avec la chaire, présente ses activités et ses partenariats, tout en donnant des éléments de débat et de réflexion sur la transition énergétique.

Responsable de la chaire Paysage et Énergie :

Bertrand Folléa

Cheffe de projet :

Auréline Doreau

En savoir plus :

www.ecole-paysage.fr/site/chaire-entreprises-paysage-energie/Videos-du-colloque-la-transition-energetique-par-le-paysage-11-juillet-2018.html

www.urbanisme.fr/sommaire-64



Parc éolien participatif de la Luzette,
entre Lot et Cantal
© Fermes de Figeac

Nouveaux paysages des énergies ?

Le développement des énergies renouvelables démultiplie les projets sur l'ensemble du territoire national et interroge les pratiques et les valeurs paysagères.

*Le point de vue de
Alain Nadaï, directeur
de recherche au CNRS (CIRED)*

les territoires. Ces projets ne se réduisent pas à leur dimension technologique. Ce sont toujours des projets de paysage : ils inscrivent ces infrastructures dans les paysages en place ; ils en refondent bien souvent les pratiques, les perceptions et les mises en partage.

PAYSAGES

En 2007, Michel Corajoud revenait, à l'occasion d'une conférence à l'Arsenal (Paris), sur le projet d'aménagement des berges du Rhône aux abords de la Cité internationale, à Lyon. Il évoquait un moment décisif : la négociation avec la Ville sur le devenir d'un « atterrissement de gravier » divaguant, aux abords de la berge, que le paysagiste et son équipe¹ souhaitaient conserver comme un élément de la vie et de la « pensée » du fleuve guidant ce projet, censé rouvrir la ville à sa rivière.

Le travail matériel autour de cet élément de paysage engageait donc une vision, une articulation politique. Il déplaçait des ontologies. À l'instar du banc de gravier, la rivière devenait une entité vivante, capable de pulsations. Elle n'était plus uniquement une infrastructure soumise aux évaluations de risque et aux tentatives de canalisation par la Ville.

Cette dynamique matérielle, pratique, politique et ontologique est au cœur de tout projet de paysage, s'il ne se réduit pas à une proposition cosmétique. Les propositions de « jardin en mouvement » ou de « tiers paysage », avancées par Gilles Clément, en sont des illustrations éloquentes.

Les suivis de projets ou de planifications d'énergies renouvelables dans diverses régions françaises montrent qu'ils partagent ces

dimensions des projets de paysages. Non simplement parce qu'ils modifient la forme des paysages (ce que l'on voit), mais parce que, ce faisant, ils mettent en jeu et modifient les solidarités locales, les pratiques du paysage, les partages public et privé, la qualification même de l'environnement.

NOUVEAUTÉS

Ces changements sont bien sûr source de nouveauté. La Narbonnaise est un couloir migratoire européen, situé en Languedoc-Roussillon. Le suivi « individuel » des oiseaux dans leur traversée d'un ancien parc éolien promis à « repowering » (démantèlement/réimplantation), y a été une première. Il a permis d'imaginer un nouveau parc éolien qui tienne compte de la capacité des oiseaux à anticiper les éoliennes et à négocier un passage à faible risque. En explorant des compatibilités inédites entre utilisations du vent – cinétique (migrer), électrique... – le processus a fait émerger ce que l'on peut qualifier de paysage « éolien » : un paysage qui recompose un jeu (matériel, pratique, politique et ontologique) de relations autour du vent. La nouveauté qui émerge s'adosse toujours à des héritages. Pour peu que ces processus soient suffisamment attentifs, la nouveauté convoque des dimensions historiques des paysages. Elle les réactualise en leur conférant de nouvelles missions, ce que l'archéogéographe Gérard Chouquer appelle « transformission ». Toujours dans la Narbonnaise, les anciens biens de section, situés en amont des villages, accueillent les projets éoliens. Outre la distance et les faibles covisibilités avec les habitations qu'ils autorisent, ces anciens « indivis » ravivent et ouvrent à de multiples partages. Le partage des gains éoliens qu'ils autorisent permet, en effet, de faire monter en échelle une activité pastorale renaissante (ancienne vocation de ces biens sectionaux), portée par un projet LIFE européen (chasseurs, protecteurs des oiseaux) destiné à rouvrir la garrigue et à favoriser le retour du petit gibier (bon pour les rapaces et pour les chasseurs).

La compensation environnementale qui en résulte est donc permise par de nouveaux partages autour des terres et des revenus éoliens. Au-delà des singularités propres à chaque projet, la nouveauté tient, enfin, à l'échelle du phénomène. Le développement des énergies renouvelables redistribue la production d'énergie. Il démultiplie les projets sur l'ensemble du territoire national et finit par interroger les pratiques et les valeurs qui sous-tendent nos institutions de protection des paysages.

La primauté du visuel et la géométrisation de l'espace (covisibilités, délimitation en plan par zonage) sont, depuis la fin du XIX^e, des moyens usuels de l'État français pour traduire le paysage en « bien public » et légitimer (objectiver) son action. Dès 2005, année d'émergence des premiers parcs, l'éolien a, par sa présence visuelle rayonnante, multiplié les covisibilités, pris en défaut ce « paysage d'État », déclenché le malaise de nombreux Services départementaux de l'architecture et du patrimoine (SDAP) ainsi que des oppositions locales.

L'éolien pointe, ce faisant, la nécessité de renouveler les approches de la planification par réduction d'impact, pour réfléchir, plus positivement, en termes de création de paysages et de démarches de projet. Depuis 2005, de nombreux départements ont élaboré leur propre planification éolienne. Procédant par essai-erreur, ils ont mis en suspens les zonages administratifs et les normes visuelles en place afin d'inventer de nouvelles catégories paysagères, cohérentes avec les entités naturelles comme avec les vécus paysagers, et de favoriser l'émergence de nouvelles pratiques et de nouvelles représentations du paysage.

ÉNERGIES

L'énergie ne peut être saisie à des fins humaines sans la médiation de dispositifs techniques. Le déploiement de ces derniers soulève des enjeux et des controverses qui contribuent à tisser de nouveaux jeux de relations. S'agissant de l'éolien, les tensions suscitées en France ne sont ni son apanage, ni une constante de cette technologie. L'Allemagne du Nord nous rappelle qu'il y a bien d'autres destins possibles. Il y a donc des éoliens et non un éolien. L'éolien « français », pour ce qui le concerne, a été marqué au fer de la politique qui a porté son émergence.

La plus mûre des énergies renouvelables, l'éolien a le premier matérialisé la libéralisation du secteur électrique dans l'Union européenne, qui s'est traduite en France par la fin du monopole d'EDF. C'est donc avec l'arrivée des projets éoliens dans nos campagnes qu'un nouvel ordre économique et politique – néolibéral – et un déplacement de la relation entre énergie et intérêt public se sont concrétisés. La « politique casino », pointée dans les entretiens sur le terrain au milieu de la dernière décennie, désignait l'arrivée de développeurs privés, soutenus par une politique d'État fondée sur un tarif d'achat², investissant des paysages partagés à des fins de gains privés.

Il revient pourtant à la France, à la différence de certains de ses partenaires européens (Allemagne, Danemark, Belgique), d'avoir, au travers de sa politique éolienne, constitué l'éolien comme une énergie de développeurs privés: le primat de l'incitation économique, le contournement des instances de démocratie locale pour la planification territoriale de l'éolien³, la réticence jusque récemment à faire intervenir les acteurs territoriaux sur le montage des projets⁴, le monopole bancaire et la protection des investisseurs⁵... se sont conjugués à un faible héritage en matière de collectifs locaux pour porter des projets éoliens.

La conjonction de ces facteurs et de leurs effets a pu, sur le terrain, faire associer l'éolien à une fin de certains communs (paysager,

électrique...). Les deux décennies de développement éolien écoulées sous ces auspices ont structuré des milieux, notamment économiques, accoutumés à des modèles d'affaires quelquefois peu soucieux des territoires et de leur paysage. Alors que la loi de transition énergétique pour la croissance verte (2015) ouvre de nouveaux possibles pour les territoires, potentiellement habilités à s'emparer du développement de projets, seront-ils à même de composer avec ces héritages – matériels, pratiques, politiques et ontologiques – pour déplacer les lignes, composer de nouveaux possibles et des paysages des énergies soucieux de dimensions paysagères partagées? L'enjeu est ouvert, il est au travail, sous nos yeux. ■ **Alain Nadaï**

① Le projet était alors suivi par le paysagiste Tim Boursier-Mougenot. Pour une pratique contemporaine en continuité: www.youtube.com/watch?v=sq14ybMdZiM

② Le tarif d'achat rémunère le kWh renouvelable au-dessus du prix du marché, afin de rendre ces projets rentables et de faciliter leur montage et leur financement. Il est abondé par une ponction sur la facture des consommateurs d'électricité. Les projets EnR peuvent en bénéficier pour vingt ans.

③ Contrairement à ses homologues danoise et allemande, la zone de développement éolien (ZDE) à la française n'était pas un document d'urbanisme, mais un contrat électrique conditionnant le bénéfice du tarif à l'implantation des éoliennes dans ces zones. Elle marquait un mouvement de déconcentration plus que de décentralisation, l'approbation finale de ces zones relevant du préfet après propositions des communes ou des intercommunalités.

④ Comme l'a montré l'analyse détaillée du débat parlementaire sur la loi de programmation énergétique adoptée en 2007. La loi de transition énergétique (2015) change cette donne, en appelant les territoires à investir dans les projets de transition énergétique.

⑤ Hérité d'après-guerre.

Références

■ Alain Nadaï et Olivier Labussière, « Communs paysagers et devenirs éoliens opposés. Le cas de la Seine-et-Marne (France) », *Projets de Paysage*, n° 10, 2014. www.projetsdepaysage.fr/fr/communs_paysagers_et_devenirs_eoliens_opposes

■ Alain Nadaï et Olivier Labussière, "Birds, Wind and the Making of Wind Power Landscapes in Aude, Southern France", *Landscape Research*, 35: 2, p. 209-233, (2010), DOI: 10.1080/01426390903557964. www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01426390903557964#. UqJQNydstLs

■ Alain Nadaï et Olivier Labussière, « Éoliennes: états d'un paysage d'État », *La Pierre d'Angle, Revue des architectes des Bâtiments de France*, Paris, 2011, n° 56-57, p. 28-31. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00694842>

■ Alain Nadaï et Olivier Labussière, « Expérimentations cartographiques et devenirs paysagers: la planification éolienne de la Narbonnaise (France, Aude) »,

Espaces et Sociétés, 146, (3), 71: 92, 2011, DOI 10.3917/esp.146.0071. www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2011-3-page-71.html

■ Alain Nadaï et Olivier Labussière, « Le paysage éolien, décentralisation énergétique et paysagère », in Christophe Bouneau, Denis Varaschin, Léonard Laborie, Renan Viquié et Yves Bouvier (dir.), *Les paysages de l'électricité. Perspectives historiques et enjeux contemporains (XIX^e-XXI^e siècles)*, Peter Lang, 2012, p. 185-202. www.peterlang.com/view/title/11907

■ Alain Nadaï, Werner Krauss, Ana Isabel Afonso, Dorle Dracklé, Olivier Hinkelbein, Olivier Labussière et Carlos Mendes, « Une comparaison de l'émergence de paysages éoliens en France, Allemagne et Portugal », in Yves Luginbühl et Daniel Terrasson (dir.), *Paysage et Développement Durable*, Coll. « Update Sciences & technologies », éditions Quae, Versailles, 2013, p. 157-169. www.quae.com/fr/r2086-paysage-et-developpement-durable.html

Le grand site de France dans son

Le paysage et le regard sur le nord-ouest sont perdus. La valorisation des dunes ne n'interdit pas la construction ou l'usine qui éclaire la façade de l'Europe.

Du haut du fort des Dunes, l'évidence de la candidature de la communauté urbaine de Dunkerque (CUD) au label « Grand Site de France » s'impose : au centre des 3 100 ha du périmètre d'études qui va de la ville centre à la frontière belge, la vue panoramique s'étend depuis la mer du Nord jusqu'aux monts de Flandre, et du Grand Port maritime jusqu'à la frontière belge. Plus près, le visiteur surplombe, vers le nord, les dunes fossiles et actives, et vers le sud, l'usine sidérurgique centenaire, ainsi que la zone horticole insérée dans le réseau de *watergangs* (minicanaux) qui quadrillent le polder transfrontalier. Étape du rembarquement de l'ar-

mée britannique dans ses terres en juin 1940 (opération Dynamo), « ce promontoire fonctionne comme une rotule entre les unités paysagères que nous voulons mettre en valeur », résume Cédric Barez, chef de projet grand site de France à la CUD, chargé d'orchestrer 15 objectifs déclinés en 40 actions, en vue d'une labellisation en 2021 ou 2022. Le fort des Dunes, sauvé de l'abandon voici vingt ans par la commune de Leffrinckoucke, occupe une place de choix dans ce programme : pour plus de 1 million d'euros, le lieu de mémoire va requalifier son talus et ses abords. Dans les deux derniers kilomètres français de l'Euro-Velo 4 (véloroute longeant la Manche) qui restent à

“Le fort des Dunes fonctionne comme une rotule entre les unités paysagères que nous voulons mettre en valeur.”

CÉDRIC BAREZ, chef de projet grand site de France

10 décembre 2018 • Paysage Actualités

Le sillon industrialo-portuaire

construire jusqu'à la frontière belge, les cyclistes découvriront bientôt un autre trésor de l'opération grand site (OGS) : la ferme Nord de l'hôpital maritime de Dunkerque, héritage du début du XX^e siècle. Pour 12 millions d'euros, la CUD y programme l'aménagement de la Maison du grand site, ainsi qu'un hébergement pour les randonneurs à pied, à cheval ou à vélo. À l'autre extrémité de l'OGS côté Dunkerque, les millions de mètres cubes de sable issus du dragage des bassins portuaires ont déjà amorcé la métamorphose du littoral, depuis 2014 : une plage généreuse s'étend au pied de la digue des alliés qui protège le quartier du Grand-Large, né du recyclage urbain du port du XIX^e siècle. Ici commence la promenade urbaine de 4 km vers le cœur du grand site. Attitudes urbaines, associée à l'agence de paysage Leblanc-Vénacque et aux ingénieurs transports de RRA, en a rédigé le schéma directeur. Un premier tronçon livré

cette année donne un avant-goût : réservé aux modes doux six mois de l'année, le dallage ne tolère les voitures qu'entre des pointillés peints au sol.

Fierté retrouvée

L'OGS approfondit un long processus de reconquête de la fierté territoriale des habitants du bassin de vie. Dans la ville centre, une étude de site de patrimoine remarquable, confiée à l'agence de paysage Aline Lecœur, concourt au même objectif dont les prémices viennent de loin : dès le début des années 1970, les élus locaux ont pris soin de protéger les dunes rescapées de l'industrialisation, à l'est de Dunkerque. Au même moment, à l'ouest, pendant que Grande-Synthe passait de 1 500 à près de 30 000 habitants, les bâtisseurs multipliaient les records : 300 000 t de béton pour 7 km gagnés sur la mer avec la digue du Braek ; la plus grande centrale ●●●

ZONS TERRITOIRE

MAÎTRISE URBAINE DE DUNKERQUE (Nord)

de la mer à Gravelines ; la plus grande zone portuaire ; et la deuxième plus grande écluse du monde, dans les 7 000 ha du port...
 L'écologie pousse alors la CUD à se doter d'un cadre vert, entre dunes et lacs, et à créer de nouveaux espaces : le bois des Forts, sur 400 ha mitoyens d'une zone industrielle transformée en golf de 27 trous. Une fois de plus, les aménagements écologiques ne se font pas en face des usines derrière des écrans verts : sur la rive de la réserve naturelle nationale du Pré-Gravelines créée en 2015 à Grande-Synthe* sur 172 ha, les moutons boulonnais et les vaches de Flandre dégagent au contraire les vues sur le port. Le cadre industrialo-portuaire – foisonnement de zones de tension et d'éoliennes, tours blanches d'Air Liquide, cheminées noires et torchère flamboyante d'Arcelor – à côté de l'ancien crassier rebaptisé « Colline de la Mer » voit son enherbement et sa reconquête par les végétaux.
 La vocation industrielle assumée, combinée avec un développement résolu vers la transition écologique, a permis à l'agglomération les clés d'un regain d'attractivité : depuis la voie dédiée au bus sur l'ancienne route nationale, deux fois deux voies transformée en boulevard par le paysagiste Alfred Peter, l'hypothèse d'un développement semblable : autrefois enfermé dans des palanques, le canal qui faisait office de terre-plein central n'est plus jamais dans un jardin. Alors que l'ancienne route nationale séparait les quartiers de Petite-Synthe et de Grand-Synthe, des passerelles piétonnes et cyclistes ont été créées. Le 1^{er} septembre, la mise en service de l'aménagement a coïncidé avec la gratuité du transport collectif, qui a connu, depuis lors, une fréquentation de 60 %.

Laurent Miguet

* a remporté le titre de meilleure ville moyenne au monde en 2018 pour sa politique française de la biodiversité.

TECHNIQUE

7 km²

habitants : 200 000, dont 89 000 à Dunkerque

communes : 17

zones urbaines et agricoles : 163 km²

ports et canaux : 14 km²

longueur : 40 km, dont 7 de dunes et 25 pour l'industrie

économie : Grand Port maritime de Dunkerque, 3^e de France après Marseille et Le Havre, 7 000 ha en terre, 38 000 ha en mer, 1^{er} projet d'extension chiffré à 800 millions de mètres cubes de déblais.



La nature reprend ses droits sur la digue de Braek qui protège le port.

■ Regards extérieurs

Lauréate en 2017 de l'appel à projets « Plans de paysage » du ministère de la Transition écologique et solidaire, la communauté urbaine de Dunkerque (CUD) prépare une consultation de maîtrise d'œuvre et d'animation pour bénéficier d'un regard extérieur et stimuler l'émergence de nouvelles demandes.

Le paysage et la biodiversité cadreront les orientations d'aménagement et de programmation du second plan local d'urbanisme intercommunal de la CUD, en chantier depuis 2014 : « Cette nouvelle entrée approfondit le premier plan, construit autour de la trame verte et bleue », note Vincent Charruau, paysagiste à l'agence d'urbanisme Agur, assistant au maître d'ouvrage. Les premières expérimentations d'outils participatifs en ligne – notamment l'application « Je participe » qui permet de localiser les projets – donnent à la collectivité l'envie d'aller plus loin pour susciter l'adhésion d'un maximum d'acteurs et inviter chacun d'entre eux à intégrer le paysage et la biodiversité dans sa pratique. L'agriculture, qui occupe 54 % du territoire, répondra-t-elle présent ? Cette question s'adresse notamment à une institution typique du territoire : les « sections de wateringues », ces associations forcées de propriétaires fonciers qui entretiennent le réseau de drainage du polder.



« La transition énergétique par le paysage ». Entretien avec Auréline Doreau



Tel est le sujet du colloque co-organisé le 11 juillet 2018 à Paris-La Défense, par la Chaire d'entreprise Paysage et Energie de l'Ecole nationale supérieure de Paysage (ENSP) de Versailles. Cheffe de projets, Auréline Doreau, que nous avons déjà eu l'occasion d'interviewer, nous en dit plus.

- Pouvez-vous pour commencer par rappeler l'enjeu de ce colloque ?

Il est organisé à l'occasion des trois ans d'existence de la Chaire d'entreprise Paysage et Energie dont il réunit les partenaires fondateurs – l'ENSP de Versailles, RTE (Réseau de Transport d'Electricité) et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) – rejoints pour les besoins de son organisation par l'ADEME et plusieurs acteurs du secteur de l'énergie : France Energie Eolienne (FEE), l'Institut des Hautes Etudes en Développement et Aménagement des Territoires en Europe (IHEDATE), enfin, le Syndicat des Energies Renouvelables (SER). Ensemble, nous souhaitons promouvoir des démarches paysagères dans la mise en œuvre de la transition énergétique sur les territoires. Non sans sortir d'une vision réductrice, qui en ferait un moyen de dissimuler les infrastructures énergétiques. La journée sera d'ailleurs l'occasion de témoigner sur les projets menés au cours des trois premières existence de la chaire et de convaincre d'autres parties prenantes de cette transition énergétique - entreprises, mais aussi collectivités – de l'intérêt d'intégrer la dimension paysagère, mais encore de travailler avec des paysagistes.

- Avez-vous déjà enregistré des changements d'attitude ?

Oui, à commencer par la manière d'envisager les enjeux paysagers d'ouvrages énergétiques. Au début, les énergéticiens nous sollicitaient davantage pour savoir comment dissimuler leurs ouvrages ou infrastructures. Au fil des ateliers pédagogiques régionaux que nous avons mis en place, leurs demandes ont évolué dans le sens d'une meilleure intégration de la démarche paysagère. Pour mémoire, ces ateliers sont l'occasion pour des étudiants paysagistes de formuler des propositions, avec les professionnels qui les encadrent, en vue d'améliorer l'inscription paysagère des équipements touchant à l'énergie. Les énergéticiens ont manifestement pris la mesure du fait que cette prise en compte du paysage n'était pas que source de contraintes, qu'elle pouvait au contraire être un levier de la transition énergétique sur les territoires. Ainsi, le dialogue, qui n'allait pas encore de soi, entre paysagistes et énergéticiens, se fait désormais plus naturellement. Les seconds prennent l'initiative d'associer plus spontanément les premiers dans le cadre de leurs projets d'aménagement et de construction d'équipements et d'infrastructures. Même constat du côté des collectivités territoriales, de plus en plus convaincues de l'intérêt de solliciter les compétences du paysagiste dans le cadre de la mise en œuvre de leur transition énergétique. Le dialogue est d'autant plus intéressant qu'il se fait au sein d'un large réseau d'acteurs, publics, privés, associatifs...

- Au plan de la formation, l'élargissement que vous recherchez concerne-t-il aussi les établissements d'enseignement ?

18/06/2019

« La transition énergétique par le paysage ». Entretien avec Auréline Doreau | Paris-Saclay

Oui. La meilleure illustration en est d'ailleurs fournie par Paris-Saclay où nous avons eu l'opportunité de faire progresser une approche interdisciplinaire, au travers d'un concours en forme de workshop, organisé en partenariat avec le LAGI – Land Art Generator Initiative [pour en savoir plus, [cliquer ici](#)], à l'école CentraleSupélec, en février 2018. L'objectif était d'« imaginer le paysage énergétique du futur du plateau de Saclay » dans la perspective de l'élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté Paris-Saclay. Pas moins d'une vingtaine d'écoles étaient représentées, de différentes régions françaises et relevant de différents champs disciplinaires. À défaut d'avoir débouché sur des préconisations directement applicables, ce workshop aura permis de faire ressortir des propositions particulièrement riches croisant technologie, design, architecture et paysage. Il aura aussi été l'occasion d'accueillir des élèves engagés dans divers cursus, à un travail collectif, pluridisciplinaire, à partir d'un territoire existant, le Plateau de Saclay en l'occurrence. Et puis, le jury comprenait Patrick Le Gall, le directeur adjoint du service Projets urbains de la Communauté Paris-Saclay, ce qui augure au final d'une possible traduction de résultats dans le PCAET de cette agglomération.

Quoi qu'il en soit, ce workshop aura été l'occasion de témoigner une nouvelle fois de notre souci de faire de Paris-Saclay un terrain de jeu privilégié pour la chaire, aux côtés de ses acteurs. Outre l'école CentraleSupélec, plusieurs d'entre eux y ont participé : La Diagonale Paris-Saclay, l'EPA Paris-Saclay et le CAUE de l'Essonne, l'association Terre et Cité et l'ENSA Versailles. J'ajoute que le workshop a été l'objet d'un article paru dans le dernier hors-série de la revue Urbanisme, consacré aux « nouveaux paysages de la transition énergétique ». C'est dire si nous pouvons aussi espérer des prolongements au-delà de cet écosystème.

- Revenons-en à votre rendez-vous du 11 juillet prochain. Suscite-t-il un intérêt tant du côté des paysagistes et des énergéticiens ?

Oui, à en juger par le nombre d'inscriptions que nous avons enregistrées. Plus de 200 personnes se sont inscrites, au moment où je vous parle, soit un peu plus d'une semaine avant le jour J et ce, alors que le programme venait tout juste d'être diffusé. Je ne vous cacherai pas mon soulagement : compte tenu de la période de congés estivaux où nous entrons, nous aurions pu craindre une moindre assistance. Finalement, il nous faudra gérer le trop plein, la salle ne pouvant accueillir que 170 personnes... En termes de profils, nous comptons beaucoup d'énergéticiens et de paysagistes, mais aussi des représentants de collectivités et de services de l'État. C'est de bon augure pour la qualité et la richesse des échanges.

Pour accéder au programme, [cliquer ici](#).

En illustration de cet article : proposition de l'équipe lauréate « Saclay-sous-bois », alliant pile microbienne et infrastructures paysagères, représentations de jour et de nuit. Crédit photo : APR ENSP / RTE 2016, Avelin-Gavrelle, S. Wotus, M. Nacéri, J. Di Stefano.

Mots clés : Auréline Doreau, Chaire d'entreprises Paysage et Énergie, ENSP Versailles, Sylvain Allemand

100 ANNI DI ARCHITETTURA

LA FORMAZIONE

Era il 1919 quando presso l'Agricultural College di Ås, in Norvegia, si dava vita al primo corso accademico europeo in Architettura del paesaggio.

Oggi, a distanza di cento anni, una ricerca realizzata per Fondazione Benetton Studi Ricerche con il supporto di Uniscape nell'ambito delle borse di studio in "Teorie e politiche per il paesaggio" traccia un importante bilancio sulla formazione, tassello fondamentale per il riconoscimento di questa ancora giovane professione.

Il prossimo settembre si commemoreranno cento anni di formazione in Architettura del paesaggio in Europa nella conferenza *Lessons from the past / Visions for the future: Celebrating one hundred years of landscape architecture in Europe*, organizzata da Eclac, associazione accademica europea che riunisce le scuole di architettura del paesaggio¹ e Uniscape², rete accademica internazionale che promuove la cooperazione interdisciplinare per l'attuazione della Convenzione Europea del Paesaggio. È proprio presso l'Agricultural College di Ås (oggi Norwegian University of Life Sciences) che nel 1919 venne fondato il primo corso accademico europeo di questa disciplina ancora relativamente giovane. Come annunciato dal titolo della conferenza, l'appuntamento norvegese si propone come momento di riflessione sulla strada percorsa nel secolo passato per trarre stimoli e suggerimenti utili per il futuro: *education is imperative to safeguard change for a better future*³.

Il dibattito sul tema della formazione di specialisti di settore in Europa è andato intensificandosi negli ultimi anni – nella consapevolezza del ruolo cardine svolto dalla formazione per la definizione e il riconoscimento della relativa figura professionale – anche sotto l'impulso di due atti politici sostanzialmente coevi: la Convenzione Europea del Paesaggio del 2000 e il processo di Bologna del 1999, che ha uniformato il sistema dell'alta formazione a livello europeo.

La ricerca svolta per Fondazione Benetton Studi Ricerche con il supporto di Uniscape si inserisce in questo ambito attraverso una ricognizione delle offerte formative dei paesi aderenti a IFIA Europe⁴ e una contestualizzazione storica dell'evoluzione della disciplina in alcune nazioni (Francia, Germania, Italia, Paesi Bassi, Portogallo, Regno Unito, Spagna) per rintracciare figure chiave, influenze internazionali, dinamiche fondamentali. È ancora parzialmente inedita⁵, infatti, una riflessione sullo stato dell'arte di questo processo, che ha visto l'istituzione dei primi corsi in tempi e ambiti universitari molto diversi a seconda dei paesi, attraverso l'operato di veri pionieri della disciplina, delle associazioni professionali e in alcuni casi dalla volontà diretta dei corpi politici.

I PIANI DI STUDIO

La prima parte della ricerca analizza i piani di studio di oltre 90 scuole europee, delineando uno scenario che conferma la persistenza della storica macro-divisione geografica tra il Nord-est e il Sud-ovest d'Europa, che rispecchia la diversa derivazione culturale dell'Architettura del paesaggio nel continente⁶. Questa differenziazione vede un Nord-est più compatto, in cui è rintracciabile un'impostazione di fondo piuttosto omogenea legata a una concezione ecologica/scientifica/ambientale del paesaggio, l'influenza nordamericana (a partire dal celeberrimo *Design with nature* di Ian McHarg) è in alcuni casi diretta e manifesta, come nel Regno Unito o nei Paesi Bassi, in cui fin dagli esordi lo scambio culturale con il Nord America si è sviluppato attraverso figure del calibro di Arnold Weddle, Jan Bijhouwer, Meta Vroom, o come nel più recente caso sloveno della scuola di Lubiana⁷. In altri contesti la visione ecologico-naturale si può far risalire a un'influenza tedesca, come negli stati dell'Est Europa che appartenevano al blocco sovietico, tra cui la Repubblica Ceca – o nel caso del Portogallo, "intruso" del sud in quest'area geografica, la cui influenza tedesca nella formazione in Architettura del paesaggio, legata alla figura di Caldeira Cabral, meriterebbe un approfondimento specifico⁸. La caratteristica prevalente dei corsi di studio di quest'area geografica è fornire una solida base tecnico-scientifica agli studenti come strumentazione necessaria per poter valutare e operare nel paesaggio; impostazione che interessa anche contesti in cui lo sviluppo della disciplina è più recente o ancora emergente, come appunto le nazioni dell'Est Europa.

Il progetto di paesaggio a grande scala e gli aspetti pianificatori costituiscono parte integrante della formazione del paesaggista in questi paesi. Si riscontra inoltre una chiara tensione verso gli aspetti partecipativi richiamati dalle politiche europee e dalla Convenzione stessa, attraverso la presenza nei corsi di studio di esperienze che portano gli studenti a sperimentare una gestione condivisa di progetti e luoghi, e ad affrontare situazioni complesse che necessitano la risoluzione dei conflitti tra i diversi stakeholders (in particolare nelle scuole di Vienna, Liegi, Osnabrück, Wageningen). A questo primo settore geografico si contrappone il paesaggio più frastagliato ed eterogeneo dell'area del Sud-ovest dell'Europa, riconducibile in principi generali a un approccio al progetto di paesaggio che vede la prevalenza del segno progettuale, dei fattori percettivi e compositivi a scapito delle componenti funzionali scientifico-ecologiche. Di quest'area fa parte l'Italia, in cui prevale, come nota, una cultura architettonica nell'ambito del paesaggio.

In questi paesi, tra le differenti declinazioni della disciplina – *landscape design, landscape planning, landscape management* – si riscontra una preponderanza del *landscape design* e una minore apertura alla tematica del paesaggio a scala vasta, generalmente considerata offerente alle discipline urbanistiche e pianificatorie piuttosto che legata alla formazione in Architettura del paesaggio.

Alcune precisazioni risultano però necessarie, in questa sintesi che rischia di appiattire le specificità. Innanzitutto, all'interno di quest'area geografica la Francia ha sempre costituito un contesto unico, capace nel tempo di porre in tensione nel progetto di paesaggio l'arte concettuale con la

DEL PAESAGGIO



visione ecologica (processo che è stato definito come *sustainable beauty*)¹. I nuovi corsi post-master dell'ENSP di Versailles², inoltre, vertono in maniera decisa sui temi delle energie rinnovabili e del cambiamento climatico.

Anche in Spagna, dall'iniziale impostazione della "Scuola di Barcellona" degli anni '80, il cui progetto di paesaggio aveva così fortemente caratterizzata lo spazio pubblico della città in chiave architettonica, si sta progressivamente virando verso una visione aperta alle questioni ambientali (tematiche di interesse nel master di Barcellona sono le specificità legate ai paesaggi costieri, il problema idrogeologico ecc.). Un caso interessante di cooperazione trasversale tra scuole del Nord e Sud Europa è EMILA, *European Master in Landscape Architecture*, fondata da Karin Helms³. Questo programma consente agli studenti di frequentare due semestri in due università a scelta fra le cinque consorziate⁴. Vale la pena citare come il programma del corso faccia esplicito riferimento a una identità comune europea: *"vogliamo ispirare architetti del paesaggio che formulino nuove mescolanze delle loro tradizioni nazionali nei progetti, che esemplifichino i valori comuni di uno 'stile europeo' dell'Architettura del paesaggio"*⁵.

Ci si interroga da tempo se sia possibile definire un approccio europeo all'Architettura del paesaggio. Certamente è impossibile considerare lo stato attuale della disciplina in Europa senza tener conto del ruolo che ha assunto nel tempo lo scambio internazionale, sia a livello istituzionale che legato ai singoli individui, che ha costituito una costante imprescindibile, un sistema prolifico di reciproche influenze e circolazione delle conoscenze che continua a fungere da catalizzatore di questo processo evolutivo. In questi ultimi decenni è andato definendosi un quadro dei requisiti formativi necessari per l'architetto paesaggista, formulato dalle associazioni accademiche e professionali di settore in Europa⁶. L'intento è stabilire obiettivi condivisi che concorrano a una più chiara affermazione della figura professionale e del suo campo d'azione, nel complesso traguardo verso la costituzione di un *common ground* che tutavia non rinneghi le diversità culturali che caratterizzano il nostro continente. La formazione è innegabilmente la pietra angolare per questo processo – e la volontà di condividere una riflessione critica comune appare il nucleo di questa identità europea.

Note

¹ Eclac, *European Council of Landscape Architecture Schools*, fondata nel 1991 a Wageningen, oltre a organizzare convegni internazionali annuali tra le accademie europee, ha fondato la rivista di settore "joLA" nel 2006.

² UNISCAPE, *European Network of Universities for the Implementation of the European Landscape Convention*, Rete accademica internazionale fondata nel 2008. Conto a oggi cinquantasei Università e due Fondazioni tra i suoi membri.

³ Dal sito web della conferenza,

<https://www.nmba.no/en/events/eclas2019>.

⁴ IFLA, *International Federation of Landscape Architects*, Associazione professionale internazionale degli architetti del paesaggio fondata nel 1948 per promuovere la professione e la formazione nel campo dell'Architettura del paesaggio. Attualmente IFLA rappresenta 76 associazioni professionali nel mondo. È suddivisa in IFLA Africa, IFLA Americas, IFLA Asia-Pacific e IFLA Europe.

⁵ Riferimenti fondamentali al riguardo sono il *Blue Book* di EFLA (*Teaching Landscape Education in Europe: a comparative study of course contents, duration, and emphases – with comments, and statements of aims objectives and definitions*) del 1992 e più recentemente il progetto LE-NOTRE di ECLAS, che ha coinvolto diverse università in Europa per un'indagine su origini e impostazioni didattiche della formazione nei paesi interessati.

⁶ Si tratta di una differenziazione geografica richiamata spesso. Vedere ad esempio, al riguardo delle matrici culturali in Europa, Michel Périgord e Pierre Donodieu (con la collaborazione di Régis Barraud), *Les politiques publiques de paysage en Europe*, in *Le Paysage*, Parigi 2012.

⁷ Vedi Lučka Azman Mamirski, *Il progetto di paesaggio nelle scuole slovene*, in *Dessiner sur l'herbe – Architetti per il paesaggio*, Quaderni IUAV, Il Poligrafo, Padova 2006.

⁸ Cabral si formò dal 1936 al 1939 in Germania, sotto la guida del professor Heinrich Wiepking presso la Landwirtschaftliche Hochschule (Agricultural College) di Berlino, una delle prime scuole di Architettura del paesaggio in Europa. Al suo ritorno, nel 1942, fondò il corso in Architettura del paesaggio a Lisbona, stabilendo un esempio per la disciplina nel paese e contribuendo alla formazione della prima generazione di professionisti portoghesi.

⁹ Enrico Fontanari individua nel rapporto arte/ecologia l'originalità della scuola francese legandola alle impostazioni nordamericane e all'approccio progettuale del *sustainable beauty*, in *Dessiner sur l'herbe 2009: paysages instables*, in Aa. Vv., *Después del silencio: Bienal de Canarias arquitectura, arte y paisaje*, Canaria Vicecons 2010.

¹⁰ L'École Nationale Supérieure de Versailles propone dallo scorso anno corsi post-master, successivi al ciclo formativo DEP (Diplôme d'État de paysagiste, corrispondente alla laurea Magistrale in Italia).

http://www.ecole-paysage.fr/site/formation_post_master/.

¹¹ Karin Helms, docente presso l'ENSP di Versailles e presidente dell'Association des Paysagistes Conseils de l'État dal 2009.

¹² ENSP Versailles, l'Università di Edimburgo (ESALA), Università Politecnica di Catalogna (UPC, ETSAB, ESAB), Amsterdam University of the Arts, Leibniz Universität di Hannover.

¹³ <http://www.emila.eu/student-work/elearning/>.

¹⁴ ECLAS *Guidance on Landscape Architecture Education – Timing Landscape Architecture Education in Europe*, 2010 IFLA, *Charter for Landscape Architectural Education-Revised* (with IFLA Europe addenda).

<http://iflaonline.org/wp-content/uploads/2014/11/IFLA-Charter-for-Landscape-Architectural-Education-Revised-2012.pdf>

IFLA, *Guidance Document for Recognition or Accreditation –* (with IFLA Europe addenda)

<http://iflaonline.org/wp-content/uploads/2014/11/IFLAGuidance-Document-for-Recognition-or-Accreditation.pdf>

Il testo riassume alcuni degli esiti della ricerca svolta nel 2018 per Fondazione Benetton Studi Ricerche con il supporto di Uniscape nell'ambito delle borse di studio in teorie e politiche per il paesaggio – Tutor: Luigi Latini (Presidente Comitato Scientifico FBSR) e Simonetta Zanoni (Responsabile dell'Area Progetti di Paesaggio FBSR).



Viola Corbari Architetto, ha collaborato con gli studi PAN associati e Franco Zagari in progetti di paesaggio come il landscape design di Expo Milano 2015 e il Parco della Pace di Vicenza. Recentemente ha insegnato nel Master in Progettazione del Paesaggio di CURSA e svolto attività di ricerca per la Fondazione Benetton Studi Ricerche. Attualmente è dottoranda in Paesaggio e Ambiente presso Sapienza Università di Roma.





Ode à la démocratie paysagère, au sommet européen de l'après-pétrole

Laurent miguet | le 07/12/2018 | [Energies renouvelables](#), [Patrimoine](#), [Photovoltaïque](#), [éolienne](#)

Prêts à s'embarquer pour la transition écologique par la démocratie paysagère, plus de 200 invités du collectif Paysage de l'après-pétrole ont exploré le champ des possibles, le 6 décembre au Louvre Lens. La veille à Loos-en-Gohelle depuis le sommet du plus haut terriil d'Europe, ils ont mesuré l'ampleur du défi, au pays de l'après-charbon.

« La transition écologique pousse les territoires à assumer leur approvisionnement énergétique, assuré aujourd'hui par des grands centres de production éloignés des lieux de vie ». Au détour d'un échange sur les résistances locales aux méthaniseurs agricoles, ce commentaire de Bertrand Folléa, directeur de la chaire Energie à l'école nationale supérieure du paysage de Versailles, a donné l'un de ses fils conducteurs aux rencontres européennes impulsées par le collectif Paysages de l'après pétrole (Pap), les 5 et 6 décembre dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.

Transition souriante

Sur la voie étroite de l'acceptabilité des énergies renouvelables par les habitants, Beckerich (2500 habitants et autant de vaches, à l'ouest du Luxembourg) a choisi l'itinéraire « transition souriante », selon l'expression de Isabelle Bernard, coordinatrice « d'Millen », du nom du moulin où s'expriment les projets des citoyens. Au tournant du siècle, la mobilisation pour sauver cette pièce de patrimoine a déclenché le processus participatif et festif. Outre la réduction massive des consommations énergétiques des bâtiments, la dynamique a facilité la production locale d'électricité photovoltaïque et éolienne, sans déchirer le tissu des huit villages rues qui composent la commune.

Preuves rurales et métropolitaines



La table ronde sur l'agriculture a mis en scène les réponses rurale et métropolitaine, du sud de la Catalogne au sud de Milan.

Autant qu'à l'énergie, les vertus intégratrices de la démarche paysagère s'appliquent à l'agriculture : « A l'occasion de notre candidature au patrimoine mondial au titre d'un paysage culturel agricole, nous mettons des mots sur nos valeurs », témoigne Roser Vernet Anguera, coordinatrice de l'association Prioritat qui fédère 9300 habitants accrochés aux terrasses arides du sud de la Catalogne, entre oliviers et vignes. Autour des paysages agricoles, l'enthousiasme rural rejoint celui d'une métropole : « Jamais je n'aurais imaginé une telle métamorphose en 25 ans », s'extasie Paola Nella Branduini, enseignante chercheuse au Politecnico di Milano, au vu du bilan d'un quart de siècle d'efforts pour préserver et médiatiser 8000 hectares de terres agricoles, au sud de Milan.

Arrêter le zapping

Troisième volet de la démonstration du 6 décembre après l'énergie et l'agriculture, l'urbanisme impose la contrainte du temps long : « Trois mandats et demi jusqu'à l'inauguration de la semaine dernière », calcule Francis Hourant, échevin d'Anthisnes (4200 habitants en Wallonie), après la reconversion d'une ancienne ferme en logements, opération emblématique d'une démarche de sobriété foncière et énergétique. Pour maîtriser cette contrainte, le président de Sud Retz Atlantique (Loire Atlantique, 28 000 habitants entre Loire et Océan) propose une méthode : « Arrêtons le zapping et misons sur nos convictions », suggère Claude Naud, maître d'ouvrage d'un des deux plans de paysage accompagnés par le collectif Pap depuis 2015.

Clé solidaire

Contre vents et marées, l'élu insiste sur l'indissociabilité entre solidarité et transition, en dépit du contexte rappelé lors de la table ronde conclusive : « Face à la transition écologique, se dressent des adversaires décidés, organisés et puissants », remarque Matthieu Calamme, directeur de la fondation Leopold Mayer pour le progrès de l'homme soutien indéfectible du collectif Pap. Apportées par Jérôme Bignon, sénateur de la Somme et président du groupe de travail Climat environnement au Sénat, les nouvelles de Katowice, où se déroule le sommet pour le climat, confirment ce diagnostic sombre.

Au défi climatique mondial, le territoire hôte des rencontres apporte des réponses reconfortantes, applaudies par les participants : « Comment recréer une complicité avec la nature nourricière, sans chercher à la soumettre ? » Le long des anciens cavaliers des mines reconvertis en corridors écologiques, Dominique Hays, directeur des anges jardins, répond à sa question par une agriculture nourricière et pourvoyeuse d'emplois.



Le 11 - 19 de Loos-en-Gohelle, emblème d'une renaissance écologique du bassin minier, inscrit depuis 2012 au patrimoine mondial, au titre des paysages culturels vivants et évolutifs.

Réparations paysagères

Riche en ronds-points et zones commerciales occupés par les gilets jaunes, le bassin minier illustre un défi dans le défi, mis en évidence en fin de rencontre : Jean-Pierre Thibault, membre fondateur du collectif Pap, appelle ce dernier à se saisir des territoires « à réparer », pour qu'ils entrent à leur tour dans la danse de « l'exaltation de la beauté », célébrée dans sa conclusion par la présidente Odile Marcel.

Pour placer le paysage au cœur des politiques agricole, urbaine et énergétique, l'année 2019 présente des opportunités dont l'Etat entend se saisir. Directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, Paul Delduc dévoile sa stratégie.

L'Etat garde le cap sur une transition écologique par le paysage. Dans une interview vidéo recueillie par Paysage Actualités à l'occasion des rencontres européennes du [collectif des Paysages de l'après-pétrole](#), le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature confirme la place centrale de l'expertise paysagère dans trois rendez-vous majeurs de l'agenda politique de l'année à venir : la programmation pluriannuelle de l'énergie, la renégociation de la politique agricole commune et la nouvelle génération des opérations de rénovation urbaine.

Elan conforté

Le message de Paul Delduc conforte l'élan engagé en 2015 : depuis la naissance du collectif des paysages de l'après-pétrole (Pap), le ministère de la transition écologique et solidaire a accompagné cette association par la commande d'une étude de six territoires européens engagés dans des démarches paysagères au service de la transition écologique. Mathilde Kempf et Armelle Lagadec ont mené l'enquête en Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg et Suisse. Le collectif a restitué cette étude lors de son colloque du 6 décembre au Louvre Lens.

Projetée aux 210 participants en ouverture de la table ronde conclusive de ce colloque, l'interview de Paul Delduc laisse espérer au collectif de prochaines perspectives d'études et d'action. Le partenariat renforcé nourrit cet espoir : pour épauler l'association, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie s'ajoute à l'Etat, à la caisse des dépôts et à la fondation Charles Léopold Mayer pour le

Le paysage, réceptacle ou levier de la transition énergétique ?

📅 28/10/2018

[f \(url:https://www.facebook.com/share.php?u=https://blogs.alternatives-economiques.fr/vidalenc/2018/10/28/le-paysage-receptacle-ou-levier-de-la-transition-energetique\)](https://www.facebook.com/share.php?u=https://blogs.alternatives-economiques.fr/vidalenc/2018/10/28/le-paysage-receptacle-ou-levier-de-la-transition-energetique)

[t \(url:https://twitter.com/intent/tweet?url=https://blogs.alternatives-economiques.fr/vidalenc/2018/10/28/le-paysage-receptacle-ou-levier-de-la-transition-energetique\)](https://twitter.com/intent/tweet?url=https://blogs.alternatives-economiques.fr/vidalenc/2018/10/28/le-paysage-receptacle-ou-levier-de-la-transition-energetique)

ERIC VIDALENC

La transition énergétique va impacter toutes les composantes de nos paysages : des bâtiments, aux formes urbaines, en passant par l'occupation de l'espace, aux véhicules ou encore les moyens de production d'énergie. La transition énergétique, ce n'est évidemment pas seulement planter de nouvelles unités de production en bout de lignes existantes. La transition énergétique, c'est une évolution systémique qui va de la rénovation des bâtiments, aux déplacements avec moins de véhicules, plus petits et efficaces, à une alimentation moins carnée, à des réseaux différents, et enfin, sans être exhaustif, à « produire » de l'énergie différemment. Tout cela va impacter nos paysages.



Manifestation anti-éolienne dans le Cantal

Ce qui se joue aussi, c'est la standardisation des paysages. Celle-ci n'a pas attendu la transition énergétique pour faire son œuvre : les arrachages de haies entre grandes cultures, les pavillons construits à la chaîne selon des standards peu liés au territoire, des lignes et réseaux peu soucieux des vallées traversées... mais le développement de nouvelles productions renouvelables, sans prise en compte des particularités ou attentes locales, peut concourir à ce sentiment de banalisation. Et dans

21/06/2019

Le paysage, réceptacle ou levier de la transition énergétique ? | Perspectives sur la transition énergétique... parfois numérique | Eri..

cette situation, la vitesse de la transformation est évidemment un élément crucial dans la perception des changements. Les tensions entre paysage et transition énergétique apparaissent ainsi comme la goutte d'eau, plus que l'élément structurant, dans l'uniformisation et la « banalisation des territoires ».

Effacer et cacher

Or, depuis la révolution industrielle, le système énergétique s'est construit en tendant à s'effacer de nos quotidiens et paysages. Le lien entre l'énergie consommée et sa production est de moins en moins visible et perçu. Le charbon a permis de s'arracher au territoire comme le décrit [Andreas Malm](https://www.futuribles.com/fr/bibliographie/notice/lanthropocene-contre-lhistoire-le-rechauffement-cl/) ([url:https://www.futuribles.com/fr/bibliographie/notice/lanthropocene-contre-lhistoire-le-rechauffement-cl/](https://www.futuribles.com/fr/bibliographie/notice/lanthropocene-contre-lhistoire-le-rechauffement-cl/)), auquel la force hydraulique nous limitait. Les autres énergies de stock (gaz, pétrole, uranium) ont poursuivi cela en permettant de s'affranchir un peu plus de l'espace, et du temps. En concentrant les moyens de production, on les a cachés et éloignés de la plupart des consommateurs, pour des questions de risques et de pollution, plus que de paysage bien souvent. Les réseaux, électriques et gaziers, ont tendance à s'effacer, s'enterrer.

On consomme où l'on veut et quand on veut ; avec toutefois quelques limites liées aux réseaux pour certains vecteurs (électrique et gaz) ou certains appendices technologiques (batterie pour l'électricité, ou réservoir pour l'essence). Ainsi, la longue poursuite de l'externalisation de nos impacts environnementaux se poursuit. Mais on se trouve désormais dans cette tension entre un effacement historique tendanciel des composantes techniques du système énergétique et une mise en visibilité de nouveaux équipements que la transition implique.

Remettre l'énergie dans notre quotidien

« Rendre visible l'invisible » c'est la proposition de Jacques Theys, dans le Hors-Série de la revue Urbanisme ([url:https://www.urbanisme.fr/les-nouveaux-paysages-de-la-transition-energetique/special-64/138](https://www.urbanisme.fr/les-nouveaux-paysages-de-la-transition-energetique/special-64/138)) paru à l'été 2018. Il y cite notamment Pascal Chabot : « *Considérée comme un moyen, ordinairement refoulée, l'énergie est ce que les hommes refusent habituellement de voir, alors qu'elle conditionne en profondeur presque toutes leurs activités, une part de leur environnement, leur répartition dans l'espace...* » Et d'ajouter : « *Ce n'est que dans les phases de transition, lorsque l'implicite est mis au jour, que l'on perçoit comment ces énergies modulent nos sociétés et orientent en profondeur nos désirs, nos actions, notre vie quotidienne.* »

Cela rejoint la proposition de Guillaume Pitron dans son ouvrage La guerre des métaux rares ([url:https://www.futuribles.com/fr/agenda/la-guerre-des-metaux-rares/](https://www.futuribles.com/fr/agenda/la-guerre-des-metaux-rares/)) sur la dimension matérielle et minière de la transition énergétique et numérique. Proposition qui consiste à rouvrir des mines en France pour responsabiliser sur notre modèle de consommation et ses implications environnementales. Ces deux propositions ouvrent des pistes intéressantes. Car elles actent le besoin de ruptures par rapport à la tendance historique à dissimuler, masquer et l'externalisation des impacts et contraintes vers des contrées toujours plus lointaines.

Faire du paysage un outil pour la transition énergétique

Ces propositions sont intéressantes parce qu'elles émettent l'hypothèse qu'il faut peut-être arrêter de toujours chercher à plus cacher ou enterrer les impacts de nos systèmes énergétiques pour enfin, plutôt les assumer dans une logique de co-construction et responsabilisation.

Plutôt que dire qu'une éolienne impacte le paysage, cela revient à dire qu'une éolienne transforme le paysage. Comme toute intervention humaine en somme. Et les éoliennes installées dans les plaines de grandes cultures par exemple viennent s'inscrire dans des paysages déjà largement anthropisées (où toutes traces de végétation non directement productive ont été effacées notamment). Pour pousser même le questionnement un peu plus loin, les estives qui peuvent apparaître comme des paysages « naturels » ne sont en fait que le fruit de pratiques d'élevages spécifiques (la transhumance ou montée à l'estive). Sans elles, la forêt recouvrerait en quelques décennies ces vastes étendues.

Se décaler et jeter un œil au port d'Anvers est intéressant. Anvers, c'est à une centaine de kilomètres de la frontière française. C'est le 2^{ème} port européen, et 1^{er} port belge. Une ville économique de premier plan donc, avec un patrimoine architectural et culturel important. Et dans le port d'Anvers, il y a une importante centrale nucléaire (Doel) et plus de cinquante éoliennes qui composent l'horizon, la « skyline », de la ville désormais. Une sorte de pragmatisme flamand en somme. C'est pas parce que l'on a la plus grosse centrale nucléaire du pays (3GW), que l'on ne va pas valoriser une ressource locale.



Vue sur le port d'Anvers depuis le Nord de la ville

En renversant ainsi les perspectives, la Chaire Paysage et Energie, installée à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille, ou le collectif *Paysages de l'après-pétrole* ([url:http://www.paysages-apres-petrole.org/manifeste-du-collectif-paysages-de-lapres-petrole/](http://www.paysages-apres-petrole.org/manifeste-du-collectif-paysages-de-lapres-petrole/)) tentent de faire du paysage un levier dans la transition énergétique, et non plus seulement une résultante de décisions prises ailleurs et qui s'y imposeraient uniquement. Il ne s'agit plus seulement de « ne pas trop toucher le paysage » mais de le « dessiner ».

Il s'agit donc d'essayer de construire quelque chose dont le territoire et ses habitants sont fiers, pour des raisons techniques, écologiques, économiques, esthétiques. Car le paysage n'est pas un sujet anecdotique, il s'y incarne notamment nos modes de vies, nos traditions, notre culture, notre identité en somme.

Mots-clés : [paysage \(url:/vidalenc/mots-cles/2166\)](http://vidalenc/mots-cles/2166) | [Transition énergétique \(url:/vidalenc/mots-cles/1893\)](http://vidalenc/mots-cles/1893) | [Eolien \(url:/vidalenc/mots-cles/1885\)](http://vidalenc/mots-cles/1885)

LIGNES CRÉATIVES : le défi d'un projet créatif de paysage pour les lignes à haute tension et les infrastructures routières

OBJECTIFS

Les infrastructures routières d'une part, les lignes de transport électrique d'autre part, bénéficient d'un accompagnement territorial qui a varié dans le temps, selon les projets aussi, et la sensibilité des sites concernés (territoires agricoles, espaces naturels protégés ou non, espaces plus ou moins densément urbanisés). Cette insertion - plaquage ou absorption, création ou camouflage - dans le territoire fait l'objet de réglementations et d'incitations publiques auprès des opérateurs, du point de vue paysager, c'est-à-dire, en suivant la définition de la convention européenne du paysage, du point de vue de l'insertion spatiale, de la prise en compte des populations, et des fonctionnements humains et non humains. Le projet de recherche Lignes créatives propose d'explorer ces outils réglementaires ou incitatifs dans une comparaison entre les deux types d'infrastructure (autoroutière et de transport électrique), et entre deux pays européens qui ont des approches différentes du paysage, France et Pays-Bas.



Utilisation d'une ligne HT comme repère et appui d'une bande de cultures agro-environnementales, Noisy-le-Roy, 2018, S. Bonin



Multifonctionnalités des infrastructures, Port de Rotterdam, 2017, R. Pistoni



Comparaison internationale, R. Pistoni



C. Gosserand, Q. Yang, O. Zanchi, APR-RTE 2016, chaire Paysage et énergie



M. Nacéri, S. Wotus, J. Stefano, APR RTE 2016, chaire Paysage et énergie



C. Galliot, recherche de son paysage, 2018-2019, chaire Paysage et énergie

MÉTHODE

La référence de départ que nous prenons est la politique française du « 1% paysage et développement » et celle aux Pays-Bas du 1% « art et paysage », qui s'appliquent, depuis plusieurs décennies, aux infrastructures autoroutières et qui avaient pour objectif d'apporter, plus ou moins en amont ou en accompagnement du projet, des moyens pour renforcer des préoccupations paysagères, territoriales, culturelles. L'objectif est d'en tirer un bilan, et puisque rien de tel n'a été appliqué aux infrastructures de transport d'énergie, de voir ce qui s'y est éventuellement substitué, en relation en particulier avec les réglementations environnementales qui ont été mises en place, dominées par la réduction des impacts plus que par la projection de nouveaux paysages. Ce bilan des « 1% », qui s'appuiera sur un travail bibliographique et sur des études de cas, n'est pas envisagé comme une fin en soi, mais devrait aboutir à tirer quelques leçons en vue d'une démarche de recherche action. Il s'agira dans cette dernière phase d'un projet de territoire optimisant les facteurs paysagers et écologiques, sur le modèle des démarches de design territorial.

QUESTIONNEMENT

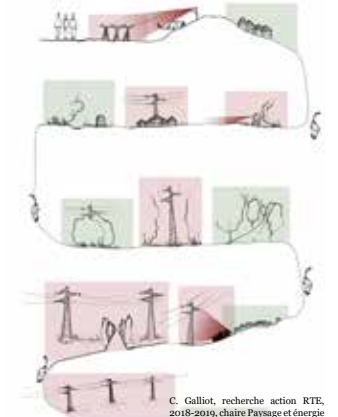
Pour quelles raisons l'entrée par le paysage, présentée comme un levier d'action vertueux, n'est-elle pas plus institutionnalisée pour l'implantation des lignes de transport énergétique ? Cherchant à relier démarche écologique et démarche paysagère, une demande émerge fortement pour que les infrastructures routières ou électriques réconcilient, par un accompagnement de l'amont à l'aval du projet, les enjeux du cadre de vie, des paysages, avec ceux des écosystèmes et d'une amélioration des fonctionnalités écologiques. Comment articuler démarches paysagères (essentiellement projectives, qualitatives et sensibles) avec les démarches écologiques (essentiellement modélisatrices, quantitatives et cartographiques).

L'équipe de recherche, issue du laboratoire de recherche en projet de paysage (Larep) de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, de la chaire Paysage et énergie de cette même école, du Landscape Architecture Group et du Land Use Planning Group de l'université de Wageningen, cherche à dégager des recommandations pour stimuler une atmosphère positive de co-création de nouveaux paysages par ces infrastructures, inclusive des dynamiques écologiques comme des perceptions et des pratiques sociales.

Responsable : Patrick Moquay / LAREP-ENSP Versailles-Marseille / p.moquay@ecole-paysage.fr
Organismes : LAREP-ENSP Versailles-Marseille, chaire Paysage et énergie, LAR-LUP Wageningen university
Financement du projet: MTES/ADEME/CILB
Durée du projet: 01/01/2018 - 31/12/2020



M. Nacéri, S. Wotus, J. Stefano, APR RTE 2016, chaire Paysage et énergie



C. Galliot, recherche action RTE, 2018-2019, chaire Paysage et énergie



ARTENSE

Travailler ensemble pour valoriser les paysages

Pendant quatre mois, un paysagiste concepteur a travaillé sur les paysages de l'Artense. Une exposition a clôturé sa mission jeudi 20 juin à Trémouille avec des propositions de pistes d'actions.



Le paysagiste Laurian Gascon a présenté des actions de valorisation de différents sites de l'Artense. Les habitants et acteurs locaux ont donné leur avis au cours d'un atelier participatif.

Les paysages de notre territoire, à force de les voir, on passe devant et on ne les regarde plus. Pourtant, ils sont beaux et ils méritent d'être protégés et mis en avant. Laurian Gascon, un jeune paysagiste concepteur, a été missionné par le collectif Ambitions Crégut⁽¹⁾ afin de réaliser un travail d'analyse et de valorisation des paysages de l'Artense. Jeudi 20 juin, il a restitué son travail sous la forme d'une exposition et invité les habitants et acteurs locaux à réagir. "L'idée, c'est d'être transparent et de travailler avec le public pour aller plus loin dans les propositions et lancer des projets en ayant une vision partagée", a expliqué le paysagiste.

Révéler les beautés du territoire

"On s'est dit qu'on avait intérêt à fédérer nos énergies, a précisé Hilaire Doumenc, chef de projet à EDF Hydro Centre, membre du collectif. Notre but, c'était de nous mettre d'accord sur le diagnostic et d'agir ensemble pour faire en sorte que notre territoire donne envie de venir et de revenir. On voulait le rendre encore plus attractif et on se demandait comment en révéler toutes les beautés." L'exposition retrace la

formation des paysages caractéristiques de l'Artense à travers des maquettes, des dessins, des cartes en relief et des photos. Trois axes d'actions ont ensuite été proposés par le paysagiste. D'abord communiquer : un panneau "Arpentons le plateau de Marchal" pourrait être implanté à différents endroits clés pour permettre aux visiteurs de se situer et de repérer les lieux remarquables, les patrimoines naturels, les aménagements hydro-électriques ainsi que toutes les activités de loisirs et de sport de pleine nature. Un véritable concentré de données !

Deuxième axe : connecter. Le paysagiste a imaginé deux nouveaux itinéraires à vélos à assistance électrique visant à compléter le réseau existant : une boucle sur le plateau de Marchal pour éprouver le relief et visiter de nombreux sites remarquables et une boucle autour du lac de Lastiouilles pour profiter des points de vue et découvrir les sites de l'Auzelaire, du Taurons et de la Cousteix. Enfin, dernier axe, mettre en scène et expliquer.

Quatre sites pour commencer

Avec le groupe Ambition Crégut, 13 sites représentatifs des paysages de l'Artense ont été iden-

tifiés et quatre sélectionnés pour expérimenter des actions de valorisation : la cheminée d'équilibre d'Auzelaire, le lac tourbière de la Cousteix, la Tuilière et le lac de Taurons et le segment de la Tarentaine entre le pont de l'âne et le moulin de Covy. Pour chaque site, il est proposé des aménagements de points de vue, de lieux d'accueil, de cheminements guidés, de panneaux pour découvrir et comprendre le lieu. Le public a pu s'exprimer en collant des post-it, en glissant des suggestions dans une boîte à idées ou en s'inscrivant pour participer à des ateliers collectifs. "Cette exposition est une étape, il ne faut pas que ça s'arrête là : il faut préparer la suite", a insisté Laurian Gascon. La valorisation de ces quatre sites devrait lancer un processus qui se diffusera sur l'ensemble des sites sélectionnés.

C. JAHNICH/APAP

(1) Groupe réunissant l'entreprise EDF, la communauté de communes Sumène-Artense, les communes de Champs-sur-Tarentaine et Trémouille, la fédération départementale de pêche, Epidor, l'association Sauvegarde de la Crégut. Mission réalisée au printemps 2019 dans le cadre de la chaire paysage énergie de l'école nationale supérieure de paysage Versailles Marseille.

RIOM-ÈS-MONTAGNES

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 30 juin, pharmacie Pignol à Riom.
Téléphone des médecins : 04 71 78 00 14.

KERMESSE DU SACRÉ-CŒUR

Le groupe scolaire du Sacré-Cœur organise sa kermesse samedi 29 juin. Au programme : vente de gaufres et pâtisseries place de la halle le matin. À 14 heures, place du monument : concours de pétanque adultes et enfants, en doublettes, 10 €/équipe adulte, 2 €/équipe enfant. Nombreux lots et bons d'achat de 100 €, 60 € et 40 € à remporter. Sur place : buvette et vente de pâtisseries. Structures gonflables et maquillage enfants gratuits.

SAINT-ÉTIENNE-DE-CHOMEIL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACCA

Tous les membres, chasseurs et agriculteurs de l'association communale de chasse agréée sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche 30 juin à 9 h 30, salle de la mairie.

Agenda des festivités

Fêtes

- BARRIAC-LES-BOSQUETS : dimanche 30 juin, fête des vieux métiers de 10 h 30 à 18 heures.
- SAINT-MARTIN-CANTALÈS : samedi 29 juin, fête patronale.

Animations

- LANOBRE : samedi 29 juin, bal avec disco-mobile à la salle des Peupliers.
- ANGLARDS-DE-SALERS : vendredi 5 juillet, "soirée plage" avec le Collectif Métissé à partir de 19 h 30.

Spectacles

- CHAMPS-SUR-TARENTEINE : du 5 au 7 juillet, festival C'Mouvoir.

Sports et loisirs

- SAIGNES : samedi 29 juin, concours de pétanque et bal à la salle polyvalente.
- CHAMPS-MARCHAL : dimanche 30 juin, concours du président (pétanque).

MENET

En visite à Marcolès



Une forte délégation du conseil municipal et du CCAS de Menet avait programmé une visite de la première Petite cité de caractère® du Cantal : Marcolès. Accueillis par le maire, les visiteurs du jour ont découvert ou redécouvert un village remarquable d'une rare harmonie. Avec la passion qui le caractérise, Christian Montin a guidé le groupe à travers l'histoire de la cité. Après un accueil chaleureux en mairie, terme de la visite matinale, la délégation a pris le déjeuner à l'Auberge de la Tour. La visite de la saboterie animée par un bénévole tout aussi passionné a terminé cette sortie.

BARRIAC-LES-BOSQUETS

FÊTE DES VIEUX MÉTIERS

La commune de Barriac va vivre, dimanche 30 juin et pour la 19^e année consécutive, au rythme de la fête des vieux métiers. À partir de 9 h 30, vente de pains cuits au four communal, puis à 10 heures, ouverture de tous les stands qui montreront le savoir-faire de la potière, du vannier, de la couturière, de la lavandière, des batteurs de fléaux, des scieurs de long, du tourneur sur bois, du sculpteur de pierre, du forgeron, mais aussi du travail de la mosaïque, du cardage et du filage de la laine en présence des moutons et bien d'autres choses... Le folklore sera aussi présent à 11 h 45 et 17 h 30 avec les Mini Bouscas et pour la première fois, pour petits et grands, animation toute la journée avec Cool driver (sport mécanique pour tester sa dextérité...). À 12 h 30, une truffade géante accompagnera saucisse, melon, fromage et tarte aux pommes. De 15 heures à 16 h 30, musique traditionnelle.



CONTACTS

Bertrand Folléa

Responsable de la Chaire Paysage et Energie
bfollea[[@](mailto:bfollea@gmail.com)]gmail.com
06 12 19 05 08

Auréline Doreau

Chef de projet pour la Chaire Paysage et Energie
a.doreau[[@](mailto:a.doreau@ecole-paysage.fr)]ecole-paysage.fr
01 39 24 62 05

Mégane Millet Lacombe

Chargée de mission pour la Chaire Paysage et Energie
m.milletlacombe[[@](mailto:m.milletlacombe@ecole-paysage.fr)]ecole-paysage.fr
01 39 24 62 05